

EDITORIAL: Des milliers d'écrits sur le Rwanda! 1

SOCIETE ET DEVELOPPEMENT

Faustin Hitiyise: Universitaires rwandais et carrières
professionnelles 3

Micheline Mescher: Comment promouvoir la PME
au Rwanda? 15

Joseph Ntamahungiro: Sans morale pas de démocratie 26

Philippe Van Damme et Amandin Rugira: Réflexions sur la
pisciculture au Rwanda 39

Aloys Nizeyimana Kamy: Banyarwanda et naissances
gémellaires 45

Wolfgang Kanschik: Forêt et développement au Rwanda ... 57

EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS

Pierre Ngoga: Oecuménisme dans le Buyenzi 66

Laurien Ntezimana: L'Esprit de Jésus 70

LIBRES PROPOS

Augustin Basebya: Une noblesse retrouvée 78

Dr Loodts et G. Hairson: Archives et Documentation
historiques au Rwanda 80

CARNET: Janvier - Février 1988 83

A TRAVERS LIVRES ET REVUES

Côme Ndagijimana: "L'encyclopédie bibliographique" de Marcel
d' Hertefelt et Danielle Lame 90

Joseph Ntamahungiro: "Evolution de l'agriculture et croissance
de la population au Rwanda"
de Jean Nzisabira 94

Jean Baptiste Hategeka: "La rencontre à l'ombre des
bousculades ou visage et masques de
l'hospitalité 102

COURRIER DES LECTEURS

Non aux "baux" écrits - Courrier d'archives - La brique
réfractaire 103

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Ernest Rukangira : Une cuisinière familiale économique . 106

HUMOUR 109



DES MILLIERS D'ECRITS SUR LE RWANDA...



OÙ LES TROUVER ?

.....

DIALOGUE

N° 128
Mai - Juin 1988

ONT COLLABORE A CE NUMERO

- Yvon POMERLEAU, Dominicain, Secrétaire de Rédaction à la Revue DIALOGUE, Kigali
 Faustin HITIYISE, Etudiant U.N.R., Ministère des Transports et des Communications, Kigali
 Micheline MESCHER, Consultante, Etats-Unis d'Amérique
 Joseph NTAMAHUNGIRO, Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali
 Philippe VAN DAMME, Ancien chargé de cours à l'U.N.R., Bruges, Belgique
 Amandin RUGIRA, Ancien étudiant U.N.R.
 Aloys NIZEYIMANA KAMY, Professeur à l'Université de Lubumbashi, Zaïre
 Wolfgang KANSCHIK, Forestier, Commune Bugarama, Cyangugu
 Pierre NGOGA, Abbé Rwandais, Paroisse Muganza, Butare
 Laurien NTEZIMANA, Doctorant, Leuven, Belgique
 Augustin BASEBYA, Député au C.N.D., Kigali
 Dr LOODTS, Médecin-Commandant, Centre Médico-Social de Kanombe, Kigali
 Guilbert HAIRSON, TRANSINTRA, Kigali
 Côme NDAGIJIMANA, Chef de la Bibliothèque du Campus Universitaire de Ruhengeri, Paris, France
 Jean Baptiste HATEGEKA, Abbé Rwandais, Nyundo, Gisenyi
 Léon DOCHY, Notaire, Pecq, Belgique
 Amato BERENGUER, Prêtre, Paroisse Rwankuba, Kigali
 Ernest RUKANGIRA, Chargé de Promotion à la Revue DIALOGUE, Kigali

DIALOGUE

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA Tél. 7 41 78

SECRETAIRE DE REDACTION: Yvon POMERLEAU

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHE: Théophile KAMANGO

COMITE DE REDACTION:

Zéphyrin BAGAMBIKI - Thaddée BAGARAGAZA - Michel DONNET - François FUNGA - Straton GAKWAYA - Déo-gratias HITIMANA - Antoine MUGESERA - Narcisse MUNYAMBARAGA - François Xavier MUNYARUGERERO - Guy MUSY - Jean Baptiste NGIRABACU - Ernest RUKANGIRA - GUY THEUNIS - Odette UBONABENSHI.

PROMOTION: Ernest RUKANGIRA

IMPRESSION: PALLOTTI-PRESSE

B.P. 863 KIGALI-RWANDA

TEL. 7 40 84

TIRAGE: 1.900 exemplaires

Editorial

Des milliers d'écrits sur le Rwanda

Un "monument" de près de 2000 pages (2 tomes) vient de paraître : *Société, culture et histoire du Rwanda. Encyclopédie bibliographique 1863-1980/87*. Cet ouvrage, déjà annoncé dans notre précédent numéro de DIALOGUE, est présenté avec enthousiasme dans celui-ci, comme "un instrument désormais indispensable à tous les chercheurs qui travaillent sur le Rwanda dans le domaine des sciences humaines et sociales". C'est un ouvrage facile à consulter grâce à un index détaillé des sujets (132 pages). Il est aussi agréable à lire, de la première à la dernière page, pour qui veut se donner une vue encyclopédique de l'histoire et de la sociologie du Rwanda des 100 dernières années.

La revue DIALOGUE occupe une bonne place dans cette bibliographie. Dans la liste des périodiques (environ 500), DIALOGUE est le plus cité. Sur les 5000 entrées que comporte cette encyclopédie, DIALOGUE a droit à 250 titres, soit 5% de l'ensemble.

Que faut-il souhaiter suite à la publication d'un tel ouvrage ? Que cette encyclopédie soit connue, lue et utilisée ! Que les si nombreuses publications rwandaises qu'elle relève, soient disponibles au Rwanda et regroupées dans "un fonds national d'archives et de documentation" ! Et que DIALOGUE continue d'être un lieu privilégié de réflexion et de débat sur la société rwandaise !

Yvon POMERLEAU



RWANDAMOTOR S.A.R.L.

B.P. 448 KIGALI, Tél. 75034-75452-74438-74439
Télé-Fax 25074681



RENAULT 21
VIVEZ LE PLAISIR AUTOMOBILE
SANS COMPROMIS

Société et développement

Quelles carrières attirent nos universitaires ? Vous le saurez en lisant cette mini-enquête.

Universitaires rwandais et carrières professionnelles

INTRODUCTION

Une certaine opinion, très répandue, veut que les universitaires rwandais soient attirés par les organisations offrant des salaires élevés - principalement les entreprises privées - et de préférence situées en milieu urbain.

Mais d'une part, les gestionnaires du personnel et les responsables gouvernementaux, dans la planification des ressources humaines de leurs organisations respectives, ont besoin d'autre chose que de simples conjectures sur les préférences professionnelles et les motivations sous-jacentes des universitaires. D'autre part, au moment où l'enseignement supérieur rwandais est en train d'être réformé, les éducateurs et les responsables politiques de l'enseignement supérieur au Rwanda désirent connaître le profil professionnel exact des ressortissants de l'Université Nationale du Rwanda (UNR).

Or, à notre connaissance, aucune étude n'a jamais été entreprise pour répondre aux besoins en informations qu'éprouvent les personnes citées ci-haut en ce qui concerne :

* les préférences professionnelles des universitaires pour :

~ les secteurs d'affectation : le secteur public qui comprend l'administration centrale et les entreprises publiques; le secteur privé qui comprend, dans l'optique de cet article, les entreprises privées, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations sans but lucratif (ASBL), les organisations internationales (OI); le secteur des professions libérales ou entrepreneurship.

~ les domaines d'affectation, à savoir : le travail sur terrain, la recherche, l'enseignement, la gestion administrative ou financière, les affaires juridiques, etc.

~ les niveaux hiérarchiques à savoir les postes de cadres ou de techniciens.

~ les milieux (rural ou urbain) et les préfectures;

* et les motivations sous-jacentes à ces préférences, comme :

~ la sécurité ou la stabilité de l'emploi

~ le salaire (et quel salaire)

~ les avantages sociaux

~ les caractéristiques de l'environnement socio-économique du travail : proximité du domaine d'étude, climat, relations sociales, etc.

Pour pallier à cette lacune, nous avons entrepris une étude qui voulait vérifier certaines hypothèses (qui, du reste, font partie du folklore répandu), à savoir :

● les universitaires préfèrent le secteur privé à tout autre secteur d'affectation;

● l'élément de motivation principal est le salaire élevé, raison pour laquelle le secteur

privé les attire, car le secteur privé offre généralement des salaires supérieurs à ceux offerts par les autres secteurs;

● l'enseignement ne fait pas partie des domaines de prédilection des universitaires;

● les universitaires préfèrent la ville à la campagne par snobisme.

La vérification de ces hypothèses nous a demandé d'effectuer une enquête auprès des lauréats de l'Université Nationale du Rwanda de l'année académique 1986-87. Le questionnaire a été administré par les étudiants de licence I en sciences de la Gestion (année 1986-87) à un échantillon de cinquante (50) lauréats tirés de façon aléatoire - échantillonnage aléatoire stratifié selon l'effectif de chaque faculté - de la population cible composée de 300 membres. L'objectif de cet article est de présenter les résultats de cette enquête et les enseignements qu'on peut en tirer.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE

■ Préférences des secteurs d'affectation

Selon les résultats de notre sondage, la majorité (54%) de lauréats préfèrent le secteur public contre 30% de lauréats qui préfèrent le secteur privé et 8% les professions libérales (tableau I). Ces résultats constituent une surprise puisqu'ils infirment notre première hypothèse. Ainsi se trouve ébranlée l'opinion fort répandue selon laquelle les universitaires ne veulent que travailler dans le secteur privé. Nous constatons dans le tableau I que le secteur des professions libérales ou entrepreneurship est le moins préféré : les universitaires sont très timides quand il s'agit de voler de ses propres ailes en fondant des affaires privées!

Tableau I : Préférences des lauréats de l'UNR
concernant les secteurs d'affectation

SECTEURS	%
SECTEUR PUBLIC	54
Administration Centrale 32	
Entreprises publiques 22	
SECTEUR PRIVE	30
Entreprises privées 12	
OI, ONG, ASBL 18	
PROFESSIONS LIBERALES ET ENTREPRENEURSHIP	8
PAS DE PREFERENCE	8
	100

■ Domaines d'affectation

Le travail sur terrain, la recherche et l'enseignement constituent les trois principaux domaines d'affectation les plus souhaités, comme le montre le tableau II. L'enseignement n'est pas aussi rejeté comme l'opinion pourrait le faire croire. Notons que sur 3 agronomes répondant, 2 préféreraient à tout autre domaine le travail sur terrain tandis que 50% des lauréats de la faculté des Sciences préféreraient la recherche.

Tableau II : Domaines d'affectation selon l'ordre
des préférences

Domaines	%
Travail	28
Recherche	18
Enseignement	10
Affaires juridiques	10
Gestion financière	10
Gestion administrative	8
Autres	16
	100

■ Niveau hiérarchique souhaité

Il est également intéressant de savoir si, dans les domaines choisis, les lauréats de l'UNR préfèrent être cadres supérieurs ou plutôt techniciens. Le tableau III montre que la majorité des lauréats (60%) préfèrent les postes de techniciens à ceux de cadres. Plus de la moitié des diplômés de deuxième cycle (24 sur 46) préfèrent les postes de techniciens. Cela constitue une surprise. En effet, on est tenté de croire que ces diplômés sont appelés à prendre de grandes responsabilités dans les organisations dans lesquelles ils travaillent, et donc souhaitent occuper ces postes.

Tableau III : Niveau hiérarchique souhaité

Niveau	Bacheliers (%)	Diplôme de 2 ^e cycle (%)	Total (%)
Cadres supérieurs	18	22	40
Techniciens	36	24	60
TOTAL	54	46	100

■ Motivations de ces préférences

Pourquoi les lauréats de l'UNR préfèrent-ils le secteur public à tout autre secteur ? L'étude des motivations permet de répondre à cette question.

La majorité des lauréats de l'UNR (56%) préfèrent la sécurité et la stabilité de l'emploi à tout autre élément de motivation. Le salaire élevé n'attire que 16% des lauréats seulement (tableau IV). Le secteur public est donc choisi parce qu'il offre l'avantage de sécurité et de stabilité aux employés.

Tableau IV : Motivation dans le choix d'une carrière

MOTIVATION	%
Sécurité et stabilité	56
Indépendance	26
Salaire élevé	16
Autre	2
	100

A la lumière des résultats de notre étude, le salaire élevé n'est pas une panacée pour s'attirer les universitaires.

Nous avons également demandé aux lauréats de l'UNR le salaire minimal qu'ils exigeraient de leur employeur au début de leur carrière. Les résultats (le tableau V) montrent que les salaires minimaux moyens exigés sont un peu plus élevés que ceux offerts par le secteur public. Ces salaires sont de 32 722 F pour les diplômés de deuxième cycle et de 24 538 F pour les bacheliers contre 23 782

et 20838 F offerts par le secteur public. Ces moyennes cachent cependant des disparités importantes entre disciplines. Si les lauréats de la faculté des Sciences demandent en moyenne 25 200 F comme salaire de base d'un diplômé de deuxième cycle, les ressortissants ayant fait l'économie ou la gestion exigent 41 250 F (cfr tableau suivant).

Tableau V : Salaires minimaux (en FRW) souhaités par discipline et grade académique

Discipline	Bacheliers	Diplômés de 2 ^e cycle
Gestion ou Economie	22 000	41 250
Pharmacie	-	32 500
Droit	25 400	30 140
Agronomie	23 333	30 000
Sciences appliquées	27 000	-
Sciences	25 000	25 200
SALAIRE MOYEN	25 538	32 765

Mais, quelle place les universitaires accordent-ils aux avantages sociaux dans le plan de rémunération d'un employeur ?

Les universitaires attachent une grande importance aux avantages sociaux, puisqu'ils sont 44% à désirer une rémunération composée d'un salaire monétaire faible et d'importants avantages sociaux (indemnités de déplacement et de logement, prestation de soins de santé). C'est ce qui ressort du tableau VI qui montre les combinaisons salaires-avantages sociaux préférées par les lauréats de l'UNR. On constate que le seul salaire élevé n'intéresse que 16% de lauréats, ce qui infirme définitivement notre deuxième hypothèse.

Tableau VI : Combinaisons salaire-avantages sociaux préférées

COMBINAISONS	%
Salaire faible + Logement Déplacement Soins médicaux	44
Salaire moyen + Déplacement	34
Salaire élevé (seulement)	16
Cas de non-réponse	6
	100

■ Milieux

En quels endroits les lauréats de l'UNR voudraient-ils travailler ?

Nous avons posé cette question aux enquêtés pour déterminer les préférences et les milieux (rural ou urbain) préférés. Et, comme on pouvait s'y attendre, ce sont les milieux urbains les plus importants du pays qui attirent la majorité des lauréats de l'UNR.

Le tableau VII montre que le milieu urbain attire 86% des lauréats de l'UNR, tandis que 74% d'entre eux aimeraient travailler dans les quatre préfectures ayant les plus grandes villes du pays, à savoir Kigali, Gisenyi, Ruhengeri et Butare.

Tableau VII : Préfectures et milieux préférés

MILIEU PREFECTURE	RURAL (%)	URBAIN (%)	TOTAL (%)
KIGALI	0	44	44
GISENYI	4	10	14
RUHENGERRI	2	6	8
BUTARE	0	8	8
CITARAMA	2	2	4
PAS DE PREFERENCE	6	16	22
TOTAL	14	86	100

On peut alors se demander pour quelles raisons les intellectuels lauréats de l'UNR préfèrent la ville à la campagne. Les enquêtés ont avancé les raisons recensées dans le tableau VIII. Ainsi, 54% de lauréats de l'UNR préfèrent travailler à la ville plutôt qu'à la campagne parce que c'est en ville qu'ils trouvent les emplois correspondant à leur domaine d'étude.

Tableau VIII : Raisons qui poussent les universitaires à préférer la ville à la campagne

RAISON	%
Disponibilité du domaine d'études	54
Loisirs	42
Affaires	28

Note : Somme de pourcentage supérieure à 100 puisque les enquêtes pouvaient choisir plus d'une raison

D'autres raisons mineures avancées étaient notamment le beau climat, la proximité du domicile, la possibilité de nouer des relations sociales utiles. Ainsi, les lauréats ne choisissent pas la ville par snobisme mais pour des raisons sérieuses.

■ Corrélation entre études faites et professions souhaitées

Nous avons cherché à déterminer s'il y avait une corrélation entre études faites et les préférences professionnelles. A partir des résultats que nous avons présentés ci-dessus, nous pouvons établir que cette corrélation existe. Nous avons dit que deux agronomes sur trois veulent travailler sur le terrain. En plus, la majorité des lauréats de l'UNR voulaient être techniciens; en d'autres termes, les lauréats voudraient faire l'application de leurs connaissances grâce à ces postes de techniciens. Finalement, nous avons dit que les lauréats de l'UNR voulaient travailler en ville parce qu'ils y trouvaient des emplois compatibles avec leur domaine d'études. Tout ceci constitue un ensemble d'indices permettant de déceler une corrélation entre études faites et préférences professionnelles.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cet article avait pour but de présenter les résultats d'une enquête effectuée auprès des

lauréats de l'UNR de l'année 1986-1987. Cette enquête avait pour objectif la détermination des préférences des lauréats universitaires en ce qui concerne les secteurs d'affectation, les motivations sous-jacentes et la corrélation entre études faites et profession souhaitée.

Le ressortissant de l'UNR préfère le poste de technicien dans le secteur public offrant des garanties quant à la stabilité et la sécurité de l'emploi et comportant un salaire monétaire faible accompagné de nombreux avantages sociaux; il choisit la ville car elle offre l'emploi correspondant à son domaine d'étude.

Ces conclusions appellent quelques recommandations à l'intention des chefs d'entreprises ou chefs du personnel, des concepteurs de programmes à l'UNR et des responsables politiques.

● Pour les chefs d'entreprises ou chef du personnel : la sécurité et la stabilité de votre personnel ressortissant de l'UNR devraient être garanties; il faut inclure dans votre plan de rémunération du personnel universitaire d'importants avantages sociaux (indemnités de déplacement, de logement et frais pour des soins de santé).

● Pour les concepteurs de programmes d'enseignement à l'UNR : l'enseignement universitaire devrait faire aimer aux étudiants la goût du risque, l'esprit d'entreprise, qui sont incompatibles avec les goûts bureaucratiques manifestés par les lauréats et dont l'origine remonte probablement au type d'enseignement véhiculé jusqu'à présent à l'UNR. Car ce n'est pas par hasard que les lauréats de l'UNR préfèrent les secteurs d'affectation présentant le minimum de risque. Puisque notre pays, qui est de tendance libérale, a besoin d'universitaires dynamiques, des créateurs d'entreprises bouillonnant d'entrepreneuriat, les program-

, mes à l'UNR devraient être conçus de façon à donner aux bénéficiaires des valeurs telle que l'amour de l'initiative privée.

● Pour les responsables politiques : le Président HABYARIMANA a décidé que notre pays consacre, pour le prochain quart de siècle, tous ses efforts au développement des communes. Pour que cela soit possible, il faudra que les universitaires, moteurs du développement, aiment travailler dans le monde rural. Or, jusqu'à présent, comme le montre cette étude, l'écritasante majorité des ressortissants de l'UNR préfèrent la ville à la campagne, pour la simple raison qu'il n'y a pas d'emplois correspondant à leurs domaines d'études dans le monde rural. La disponibilité de domaines d'études à la campagne pourrait inverser la tendance. Il faudrait donc que les responsables politiques continuent à encourager la création des emplois dans le monde rural. Notons que l'UNR pourrait également contribuer à faire aimer aux futurs lauréats le monde rural par exemple en organisant systématiquement des stages d'études dans les communes, en favorisant la recherche sur le développement rural, etc.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans attirer l'attention du lecteur sur les limites de la portée des conclusions de cette étude.

► L'enquête n'a touché que les lauréats de l'UNR, campus de Butare; l'étude présente ne reflète que l'opinion des ressortissants des facultés sises à Butare.

► A notre connaissance, aucune étude similaire à la nôtre n'a jamais été effectuée; s'il y en avait une, ses résultats pourraient corroborer ou non nos conclusions.

Cependant, nous espérons que le lecteur aura tiré de cette étude quelques tendances qui seront peut-être confirmées par des études subséquentes.

Le Rwanda s'est engagé à soutenir la Petite et Moyenne Entreprise (PME). C'est un idéal très noble. Mais pour le réussir, il existe des conditions préalables que brosse brièvement l'auteur du présent article. Une contribution fort à propos qui éclairera certainement tous les acteurs de la PME.

Comment promouvoir la PME au Rwanda?

Maintes discussions ont traité de la différence entre l'artisanat, le secteur informel, la petite et moyenne entreprise, la petite et moyenne industrie, et le secteur non structuré. Pour les théoriciens qui parlent d'une voie de développement originale ou d'un phénomène international, ces distinctions sont justifiables. Mais pour mettre en oeuvre une stratégie de promotion de ces entreprises, on constate que, du point de vue empirique il n'existe pas d'écart significatif. On peut dire donc que ces termes décrivent la même population-cible au Rwanda: le petit entrepreneur et la petite entreprise privée qui ont surgi indépendamment de toute assistance publique.

DIFFICILE PROMOTION

D'après les deuxième et troisième plans de développement du Rwanda et plusieurs discours du Président de la République la petite entreprise est la voie de développement endogène du futur. Deux enquêtes ont été menées : l'enquête du BIT en 1977 à Kigali et celle conjointe de la Banque Mondiale et de la Banque Rwandaise de Développement

(BRD) en 1984 à travers tout le pays. Certains projets d'appui aux PME ont été montés, par exemple le projet KORA du BIT et le projet PRIME de l'USAID. De nouvelles institutions ont vu le jour soit pour financer la petite entreprise, notamment le Fonds Spécial de Garantie, les Banques Populaires, le service PME de la BRD; soit pour commercialiser ses produits, par exemple l'ASPAR. Mais toutes les possibilités qui ont été mises en jeu pour promouvoir la petite entreprise et le petit entrepreneur ont abouti à des problèmes qui les bloquent et empêchent la réalisation efficace de leur mandat. Les causes les plus importantes sont la bureaucratisation à outrance et le peu de personnel formé, compétent et dévoué.

La petite entreprise rwandaise est difficile à identifier, à cerner, à suivre et à contrôler de par sa nature individualiste, sa petite dimension, et sa multiplicité. Les effets de l'appui à ce secteur sont aussi difficiles à mesurer car ils sont modestes par rapport au nombre d'entreprises et aux besoins nationaux, et ils impliquent un processus à long terme. Donc, très souvent l'aide aux PME à travers des projets et des institutions qui sont financés par des projets ne peuvent justifier leur existence durant la durée de leur mandat car la durée des projets est trop limitée.

Le Chef de l'Etat a prôné l'appui à la "croissance organique" comme la meilleure façon de s'assurer que les entreprises ne soient pas surdimensionnées; qu'elles soient adaptées au marché et aux conditions de la main d'œuvre rwandaise. La petite entreprise offre cette possibilité d'une croissance organique, mesurée et rationnelle. Mais après avoir été sur-étudiée, caractérisée et compartimentée, elle a besoin d'actions concrètes, bien organisées et d'une politique de patience et de soutien.

mettront en valeur les efforts qui ont déjà été entrepris ? Jusqu'à présent, l'appui qui a eu le plus de succès est celui qui opère au niveau de la base (grass roots) et d'une manière ponctuelle tel que le projet KORA qui regroupe les artisans, les organise, les encadre, et défend leurs intérêts du point de vue légal et institutionnel. Les résultats de cette expérience et les résultats des enquêtes peuvent nous guider. On peut en tirer six leçons pour développer un plan d'action.

LECONS TIREES

★ Complémentarité entre appui financier et encadrement : Les résultats de l'enquête BIT montrent que les entrepreneurs les plus capitalistes n'ont pas, en matière de gestion, une performance significativement supérieure à celle de leurs collègues et qu'ils sont ceux dont la productivité du capital est la plus basse. Ces résultats spécifient aussi que le problème majeur de ces entreprises réside dans des modes de gestion inadaptée au niveau du capital humain avant ou, au moins, en même temps que le capital technique. Cela veut dire que l'appui financier devrait avoir un volet de formation complémentaire. Les résultats du projet KORA, présentés ci-dessous, démontrent l'effet complémentaire de l'encadrement et du financement :

TABLEAU 1
COMPARAISON DES REVENUS MENSUELS DES TRAVAILLEURS
AVEC ET SANS CREDIT, AVEC ET SANS PROJET

	AVANT GROUPEMENT		AVEC GROUPEMENT	
	Moyenne	dévi- ation standard	Moyenne	dévi- ation standard
AVEC CREDIT				
Revenu mensuel	7.584	28%	11.802	24.8%
SANS CREDIT				
Revenu mensuel	6.402	27.4%	9.658	22%

Source: Michel Voyer, Le projet d'appui au secteur non-structuré urbain de Kigali, Rapport technique du Programme Mondial de l'Emploi, Bureau International du Travail, Kigali (décembre, 1985), pp. 44-45.

Il ressort de ce tableau que la formation n'a pas seulement élevé la moyenne des revenus des entrepreneurs mais a aussi réduit l'écart entre les revenus de manière à ce qu'ils soient systématiquement plus hauts.

***Financement graduel et adapté :** Les résultats de l'enquête BIT a aussi éclairci la voie de l'appui financier en démontrant qu'au fur et à mesure que les entreprises se capitalisent, l'utilisation de la main-d'œuvre est réduite d'une manière importante. La création d'emploi dans un pays comme le Rwanda où la gestion technique n'est pas encore développée ne peut être réalisée que si les investissements sont faits d'une manière rationnelle.

Une injection importante de capitaux favorisant certaines entreprises engendrera des difficultés vis-à-vis des concurrents qui devront faire faillite tôt ou tard. Leur marché sera desservi par les nouveaux concurrents qui ne peuvent survivre et rembourser leurs importantes dettes qu'avec un traitement fiscal préférentiel. L'appui financier doit donc agir d'une manière graduelle pour ne pas sur-capitaliser l'entreprise et doit être adapté à l'échelle de la concurrence et du marché.

***Recherche et développement sur les technologies appropriées :** On déduit du deuxième point la nécessité de distinguer entre différentes technologies et entre les processus de production qui en résultent. Souvent l'appui financier à la petite entreprise, et le promoteur même, surestime les besoins financiers et la capacité d'absorber une croissance du capital technique. Une évolution exagérée peut entraîner des achats d'équipement surproportionnés. Il existe une importante lacune d'informations sur les équipements et nouveaux procédés de production adaptés à l'échelle du marché Rwandais et à la capacité de la petite entreprise.

Moderniser l'entreprise signifie améliorer sa productivité et stabiliser son rendement pour qu'elle puisse survivre et croître. Pour la moderniser, il faut trouver ou développer de nouvelles technologies et de nouveaux processus de production adaptés aux conditions de production actuelles. Cela exige des travaux de "recherche et développement". Concrètement, pour chaque demande de la part d'un entrepreneur, il est nécessaire de chercher s'il existe des machines et des équipements de production à petite échelle, où ils sont fabriqués, combien ils coûtent, comment ils peuvent être importés, et s'ils peuvent être fabriqués sur place et comment. La diffusion est aussi importante que la recherche de ces informations car l'enquête de la BRD nous montre que 628 des entreprises en milieu urbain et 608 des entreprises en milieu rural n'ont pas les moyens d'obtenir des informations de ce genre, aussi bien dans le secteur agro-industriel que dans le secteur manufacturier. (1)

***Promotion d'un encadrement approprié :** Les entrepreneurs rwandais sont peu enclins à demander de l'aide. Tout comme ils surestiment leurs besoins de financement, ils sous-estiment leurs besoins d'encadrement. En fait, par rapport aux autres problèmes, la formation ne préoccupe pas beaucoup d'entrepreneurs. Les résultats d'une étude du BIT en 1983 sur les besoins des groupements d'artisans de Kigali mettent bien à jour l'ordre et le degré de priorité de leurs préoccupations. (Voir Tableau 2). Seuls 7% des préoccupations citées sont liées à la formation et, parmi celles-ci, les préoccupations urgentes ne représentent que 1%.

(1) Banque Rwandaise de Développement, Etude globale petites et moyennes entreprises (PME), Kigali (Décembre 1984), p. 15.

TABLEAU 2
PRÉOCCUPATIONS DES ARTISANS DE KIGALI
SELON LE DEGRÉ DE PRIORITÉ AVANT LE PROJET KORA

PROBLÈMES	DEGRÉ DE PRIORITÉ URGENT	NON-DETERMINE	TOTAL
Problèmes financiers	7%	20%	27%
Problèmes institutionnels et légaux	15%	7%	22%
Fonctionnement interne et mode d'organisation	7%	12%	19%
Infrastructure et équipement de base	9%	4%	13%
Marché: approvisionnement et débouchés	3%	4%	7%
Formation	1%	4%	5%
Divers	3%	4%	7%
TOTAL	45%	55%	100%

Source: A. Barampana, A. l'école des artisans du secteur non-structuré de Kigali. Rapport du Programme Mondial de l'Emploi Bureau International du Travail, Kigali, (1986), p. 19.

C'est dire que les petits entrepreneurs doivent être convaincus qu'ils ont besoin d'aide en matière de formation. Tout appui dans ce domaine devra d'abord avoir un aspect de promotion et l'encadrement doit être spécifique aux besoins de l'entrepreneur. Autrement il risque de s'écarter de l'objectif premier.

★ Structure d'appui légère, style volontaire et personnel : A plusieurs reprises les enquêtes (2) ont relevé l'aspect individualiste de l'entrepreneur. 35,4% préférèrent ne pas recevoir d'aide en cas de difficultés. La plupart souhaitent recevoir un appui mais préférèrent s'adresser à la famille (58,3%) plutôt qu'à une structure organisée ou gouvernementale. L'entrepreneur refusera de collaborer

- (2) Georges NIHAN, Le secteur non-structuré de Kigali, Rapport d'enquête. Programme Mondial de l'Emploi. Bureau International du Travail. Kigali (juin 1980), p. 72.

avec des institutions qui lui feront perdre du temps dans des procédures administratives qui sont trop difficiles à comprendre et qui vont limiter sa liberté d'action. En fait, l'enquête BIT montre que 64% des entrepreneurs qui désirent de l'aide préférèrent l'aide en provenance d'une coopérative ou une aide personnelle (3). Ceci est aussi ressenti par les agents du bureau de Contrôle et Assistance aux Entreprises de la BRD qui ont des difficultés à assurer l'encadrement de leurs clients PME.

La même règle peut s'appliquer aux parcs industriels. La petite entreprise peut difficilement supporter les limitations que cet emplacement lui imposerait comme on l'a constaté à Gikondo. A l'origine, cette zone industrielle à Kigali a été conçue pour les PME avec une assistance du FED. Mais aujourd'hui on voit que toutes sortes d'entreprises s'y sont installées sauf les PME. Le parc les aurait éloignées de leur clientèle, les aurait obligées de s'inscrire à la Chambre de Commerce et de payer des cotisations et des impôts, et leur aurait coûté cher du point de vue infrastructure qu'ils n'ont pas encore besoin d'utiliser à fond. A quoi bon une route asphaltée s'ils n'ont pas de voitures; à quoi bon l'électricité s'ils n'ont pas d'équipement électrique ?

★ Défense des intérêts des entrepreneurs vis-à-vis des autorités : Après les problèmes financiers ce sont les problèmes institutionnels qui tracasent le plus les petites entreprises, comme nous l'indique le Tableau 2. Ces problèmes sont liés à des fins non-productives - satisfaire la bureaucratie - plutôt qu'à des fins productives. Le petit entrepreneur installé dans le milieu rural doit consacrer des ressources importantes - du temps et de l'argent - pour se rendre à Kigali; remplir des formulaires; suivre les procédures du registre

- (3) Georges NIHAN, op.cit., p. 74.

du commerce, du permis d'installation, du permis d'exploitation, de la normalisation de son produit ou de l'homologation de ses prix; pour payer les cotisations et les impôts; bref, tout ce qui est nécessaire pour être formellement reconnu comme entreprise par les autorités. Il préfère souvent rester "informel" au risque de s'exposer à l'insécurité associée à l'opération illégale ou alors il doit dépenser des ressources pour échapper à la confiscation de ses produits et la brutalité de la police. Celui qui réside à Kigali ne peut pas recevoir un permis de résidence et risque à tout moment l'emprisonnement ou l'expulsion de la ville.

L'appui dans ce domaine serait l'intervention la plus importante qu'on ait soulevé jusqu'à présent car il aurait des effets très positifs sur la promotion de la petite entreprise. D'après l'expérience de KORA, une fois qu'on soulage l'entrepreneur du point de vue stabilité institutionnelle, il se concentre sur la production et l'investissement. Comme on peut le voir à partir du Tableau 3 ci-dessous, la priorité de ses préoccupations change en reflétant ce phénomène. A l'échelle nationale, cela implique une amélioration importante dans l'investissement privé et dans la productivité.

TABLEAU 3
PRÉOCCUPATIONS DES ARTISANS DE KIGALI
AVANT ET APRÈS LE PROJET KORA

PROBLÈMES	ORDRE DE PRIORITÉ	
	AVANT	APRÈS
Problèmes financiers	27%	43%
Problèmes institutionnels et légaux	22%	0%
Fonctionnement interne et mode d'organisation	19%	2%
Infrastructure et équipement de base	13%	27%
Marchés, approvisionnement et débouchés	7%	15%
Formation	5%	8%
Divers	7%	5%
TOTAL	100%	100%

Source: Voyer, p. 46.

CONCLUSIONS

On peut conclure que la petite entreprise souffre d'un manque d'appui organisé, coordonné et approprié. Elle n'est pas reconnue comme entité légale et, pour cette raison, son opération est plus risquée. La promotion de la petite entreprise au Rwanda est une stratégie à long terme qui nécessitera une certaine réforme des institutions existantes. Par exemple, les petites entreprises devraient pouvoir être légalisées sans avoir à se rendre à Kigali, ni passer par une lourde bureaucratie, ni avoir à payer les mêmes impôts que les grandes entreprises.

L'institution la mieux placée pour aider les entreprises au Rwanda est la Chambre de Commerce. Celle-ci devrait permettre une plus grande liberté d'association. En fait, la Chambre de Commerce devrait être privée et pouvoir recevoir une aide extérieure pour améliorer ses services aux entreprises. Elle peut éventuellement agir comme centre d'accueil des nouvelles entreprises, centrale d'information pour investisseurs, et même offrir d'autres services comme une assistance technique et de gestion, un service technologie, un atelier mécanique qui fabrique des machines et des pièces de rechange appropriées aux besoins des petites entreprises, et un service d'appui légal et institutionnel.

Des réformes comme celles-ci sont envisageables à long terme. Entre temps, dans le court terme, plusieurs actions sont possibles pour mettre en oeuvre la promotion de la petite entreprise privée au Rwanda en améliorant les circuits d'information. Une analyse plus approfondie des six leçons qu'on a tirées dégage que le manque d'information est

à la base de beaucoup de problèmes qui empêchent le développement des petites entreprises et les institutions qui ont été créées pour les aider. Ces actions mettront en place un système de coordination et de mise en valeur des intuitions de promotion existantes et mettront en marche le processus d'amélioration de leur fonctionnement.

Deux nouveaux réseaux d'information devront être créés. L'un regrouperait tous types d'information concernant les possibilités d'encadrement et de promotion existant dans le pays : les projets, les missions religieuses, les volontaires, les agents de l'Etat, et les organisations non-gouvernementales. Ce réseau serait très intéressant pour la BRD et les Banques Populaires ainsi que pour les services de vulgarisation qui pourront l'utiliser pour identifier un encadrement et un suivi pour leurs clients. De cette façon, les banques pourront réduire leurs coûts de gestion et leurs taux d'impayés qui pèsent lourd en ce moment et les empêchent d'élargir leur portefeuille de prêts aux petites entreprises.

Ce réseau peut être développé au sein de la BRD et ses informations pourront être mises à la disposition de toute autre organisation de promotion. A force d'être utilisé, ce réseau deviendra un véritable réseau de coordination. Il soulèvera aussi les besoins de renforcement des institutions existantes.

L'autre réseau contient toutes sortes d'informations sur les promoteurs et leurs projets. Ce réseau serait utile non seulement aux organismes qui aident les promoteurs mais aussi aux promoteurs mêmes qui n'auront plus besoin de fournir des documents justificatifs aux autorités. Ce réseau pourrait servir de bureau de référence qui établirait des normes de fiabilité et de capacité d'emprunt. Il offrirait aux institutions financières, aux crédi-

teurs et aux fournisseurs potentiels, une cotation sur le débiteur ou le client potentiel sans dévoiler les informations confidentielles qui lui ont été confiées.

Un réseau comme celui-ci existe déjà dans beaucoup de pays. Au Rwanda, il peut être installé aussi au sein de la BRD comme service séparé et opérant sur une base confidentielle en faveur des clients comme le fait la Banque de France. Eventuellement, il pourrait devenir autonome et opérer d'une manière commerciale comme le "Bureau de Crédit" au Canada et le "Credit Bureau" aux USA.

L'informatisation de ces deux réseaux et leur coordination seraient infiniment utiles pour raccourcir et simplifier les démarches des entreprises. Un service peut être créé pour utiliser ces informations afin d'aider les entrepreneurs à remplir les formulaires nécessaires à une demande de prêt, une évaluation de projet, une inscription d'entreprise, une demande de bénéfices dans le cadre du code des investissements, etc...

Pour conclure, on soulève des solutions à long terme et à court terme pour promouvoir le développement de la petite entreprise au Rwanda. Ces conclusions ont quelques points en commun. L'aide à l'entreprise privée doit rester confidentielle et indépendante des institutions de l'Etat pour pouvoir gagner la confiance des entrepreneurs privés. Le succès de tout système est une évolution libre qui commence d'une manière restreinte et qui permet aux institutions de s'adapter aux besoins ressentis.

Micheline MESCHER

Un pays peut être riche et puissant et se doter de la meilleure constitution. Mais si ses dirigeants ne sont pas vêtus de probité, il ne peut espérer sortir du sous-développement. Pire il court à sa ruine.

Sans morale pas de démocratie

La fin de l'année 1987 aura été marquée en Afrique par quelques événements politiques dont certains ont secoué ce continent. Ce sont le renversement du Président Jean Baptiste BAGAZA du Burundi dont le départ a été fort bien accueilli par plus d'un croyant. La déposition dans la légalité par son Premier Ministre de Habib BOURGUIBA (Tunisie) à 84 ans et après plus de 30 ans de règne. La mort subite du Président Seyni KOUNTCHÉ du Niger d'une tumeur de cerveau. Et surtout l'assassinat du Capitaine Thomas SANKARA (Burkina Faso) qui a provoqué tant de colère et d'indignation en Afrique et dans le monde.

Selon les cas, ces événements ont été accompagnés de télégrammes de condoléances les uns plus émus que les autres suivis de télégrammes de félicitations aux nouveaux maîtres du pays. Selon d'autres (cas) on s'est montré très discret.

Sans doute que, comme le coeur, la Politique a ses raisons que la raison ne connaît pas. Nous ne chercherons pas à les élucider ni à porter un jugement sur ces attitudes. Nous tenterons tout simplement de dire quant à nous ce qui devrait faire l'admiration de nos hommes politiques et à ce titre devrait mériter nos félicitations. Ou nos

condoléances si l'homme qui incarnait cet idéal venait de disparaître.

VIVE LA MORALE !

Il a été dit que "il n'y a pas de révolution sans morale". Ou encore que "la révolution sera morale ou ne sera pas". En fait la morale est nécessaire dans toute action humaine, sociale, même politique. Par "moral" nous désignons ce qui est honnête, juste, soumis au devoir et oeuvrant pour le bien de tous.

C'est par la morale que tous les grands hommes (connus ou inconnus) ont réalisé de grands projets. C'est par leur grandeur morale et leur conduite irréprochable qu'ils ont défendu de grands idéaux et se sont sacrifiés pour eux. Mère Teresa, Raoul Follereau, Nelson Mandela et bien d'autres nous en imposent non parce qu'ils ont reçu un prix nobel ou une consécration quelconque. C'est parce que leurs actions se sont imposées à la conscience humaine. De même nous n'avons pas besoin du Tribunal Permanent des Peuples ni d'autre instance internationale pour condamner Pieter Botha, Klaus Barbie, Amin Dada, les marchands d'esclaves et tous les tyrans qui peuplent le monde.

Ces tyrans, notre conscience les condamne d'avance même s'ils sont soutenus par des hommes ou des régimes qui se prétendent par ailleurs les champions des droits de l'homme. C'est pour avoir répudié la morale ou rusé avec elle que des révolutions de tout poil dérapent, que les meilleures institutions se détournent de leurs idéaux et perdent leur crédit.

Ignorer ou tricher avec la morale conduit nécessairement à des contradictions, des situa-

tions d'injustice, des impasses. Voire à la mort individuelle ou même sociale. Aimé Césaire l'a très bien vu quand il déclare que "c'est une loi universelle que toute classe, avant de disparaître, doit préalablement se déshonorer complètement, omnialement et c'est la tête enfouie sous le fumier que les sociétés moribondes poussent leur chant de cygne"(1).

Cette vision est partagée par notre Chef d'Etat, M. Habyarimana Juvénal. Lors de sa deuxième rencontre avec les Agents de la Fonction Publique, il a dénoncé en des termes on ne peut plus clairs la corruption qui gangrène notre pays. "Cette perversion des idées, cet appât d'avantages matériels indus, a-t-il déclaré, sont au plus haut point pernicieux, véritablement dissolvants quant à la déontologie qui devrait prévaloir au sein de la Fonction Publique du Rwanda ... Cette pratique sàpe la morale publique et sàpe aussi le moral de ceux des fonctionnaires qui avec dévouement et acharnement s'adonnent aux tâches que leurs fonctions, leurs projets demandent d'eux". Le seul remède est donc "d'éradiquer jusque dans la racine cette gangrène, ce cancer d'une société. Car si nous n'arrivons pas au bout de ce mal ... le Rwanda n'aura jamais d'avenir prospère et sa paix sociale sera sérieusement compromise".

C'est dire qu'aucune société, aucun pays, aucun pouvoir qui se veut surtout démocratique ne saurait faire l'économie de la morale. Selon Roger-Gérard Schwartzenberg "la démocratie c'est d'abord un code moral (...). Sans un minimum de règles morales,

la démocratie n'est qu'une exhibition et une vaine parade"(2). Parlant également de la morale qui doit guider toute société, Albert Tévoédjré écrit: "on ne peut pas bâtir une société sur la corruption des dirigeants, la prostitution des écolières et des lycéennes, le vol des biens de l'Etat, la profanation des consciences"(3).

SANS MORALE, PAS DE DEONTOLOGIE POLITIQUE

Lors du procès, en 1984, des anciens dirigeants de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) certains auraient avoué: "Je suis arrivé au pouvoir avec l'intention de construire (des villas) (...). Il fallait s'arranger pour ne pas quitter le gouvernement les mains vides"(4). On a parfois l'impression que pour certains dirigeants (à tout niveau) tous les moyens sont bons pour s'enrichir, enrichir leur famille et leurs amis. Surtout quand ces moyens sont légaux comme des missions à l'étranger d'où l'on peut rapporter des cadeaux.

Pourtant même là le danger est grand.

Thomas Sankara notait à juste titre: "Quand les Ministres se préoccupent de rapporter des cadeaux à leurs épouses après chacune de leurs missions, nous serons foutus. Les cadeaux des épouses, c'est le début de la fin. Car les ministres se sentiront ensuite obligés de rapporter quelque chose à toute

(2) SCHWARTZENBERG, Roger-Gérard, L'Etat spectacle, Essai sur et contre le star system en politique, Flammarion, 1977, p. 21.

(3) TEVOEDJRE, Albert, La pauvreté richesse des peuples, Ed. Economie et Humanisme; Les Ed. Ouvrières, 3e Ed., Paris, 1978, p. 13.

(4) ANDRIAMIRADO, Sennen, Sankara le rebelle, Jeune Afrique, Livres n° 2, Collection Destins, 1987, p. 38.

(1) CESAIRE, Aimé, Discours sur la Colonialisme, Présence africaine, Paris 1973, p. 43.

leur famille. Et s'ils n'en ont pas les moyens, ils se laisseront corrompre pour les obtenir (5).

Or la course effrénée vers la richesse tue toute déontologie politique. Quand un pays est atteint par ce mal, on en arrive vite à la corruption. Celle-ci part de haut, profite d'abord à une caste sociale, régionale, ethnique, tribale ou même familiale qui accapare tout et condamne le reste du pays à se disputer les miettes. La caste se transforme en "princes" nouveau style qui pour conserver et multiplier leurs richesses n'hésitent pas à imposer le peuple dont ils ne voient plus la misère.

D'où ce triste spectacle de voir dans certains pays pauvres des richesses scandaleuses, sorties de rien, côtoyer la plus grande misère. La corruption gagne ensuite toutes les couches de la société menaçant la survie même du pays. Alors l'autorité multiplie les déclarations, fait des tournées, montre le chemin parcouru. Tant que les coupables ne sont pas punis et sévèrement "les masses ne parviennent pas à s'illusionner. Elles commencent à boudier, à se détourner, à se désintéresser de cette nation qui ne leur fait aucune place" (6).

L'ETAT-PUISSANCE

Ne pouvant s'imposer par la vertu le pouvoir recourt alors à la force. Il décrète un "Etat Puissance" qui se conduit selon des règles contrai-

(5) Idem, p. 181.

(6) FANON, Frantz, Les damnés de la terre, F.M., petite collection Maspero, Paris 1976, p. 111.

res à la démocratie. Il vaut la peine de citer encore Roger-Gérard Shwartzenberg. "L'Etat-Puissance inverse l'ordre des facteurs. A ses yeux c'est la force de l'Etat qui fait la liberté et la prospérité des citoyens. Son principe prioritaire, c'est l'autorité. Avidé de tout régir, anxieux de tout régler, l'Etat-Puissance absorbe et centralise. Il dirige, commande, ordonne (...). Distant envers le Parlement et les corps intermédiaires, défiant envers les associations et les collectivités locales, c'est l'arrogance au pouvoir. L'Etat-Puissance maintient la nation en tutelle. Pour faire le bonheur des citoyens sans eux, contre eux" (7).

Mais la force ne ramène pas la confiance du peuple. Celui-ci sent que le pouvoir est faible, qu'il ment, qu'il a besoin de transformer le parti en un service de renseignements et le citoyen en délateur. Pas fou pour se faire massacrer il attend patiemment le jour où le pouvoir changera de main pour respirer encore un air de liberté. Il feint même d'applaudir. "En présence d'un membre du parti, écrit Frantz Fanon, le peuple se tait, se fait mouton et publie des éloges à l'adresse du gouvernement et du leader. Mais dans la rue, le soir à l'écart du village, au café (...) il fait entendre sa déception amère, ce désespoir mais aussi cette colère contenue" (8). Officiellement il chante "démocratie" mais pense "oligarchie" car la vraie démocratie offre un autre visage.

DEMOCRATIE = EGALITE

Le droit de vote ne crée pas nécessairement la démocratie, il n'en est qu'une des composantes. La première caractéristique d'une véritable démoc-

(7) SCHWARTZENBERG, Roger-Gérard, op.cit., p. 303

(8) FANON, Frantz, op.cit., p. 122.

cratie devrait être la vertu dans la solidarité et le partage équitable des biens du pays. De façon à ce que sous aucun prétexte, fut-ce celui de hautes responsabilités, certains ne s'octroient pas la meilleure part en ignorant les besoins de la majorité. La démocratie ne devrait pas tolérer que certains logent dans des palais alors que les "petits" n'ont droit qu'à l'espace d'une natte ou pas du tout. Le Président Nyerere disait : "une démocratie politique qui existe dans une société où règnent de grossières inégalités économiques ou des inégalités sociales est au mieux imparfaite, et au pire une vile imposture" (9).

Pour combattre de telles inégalités, le Président Franklin Delano Roosevelt (Etats-Unis d'Amérique) préconisait en 1941 le programme suivant :

- ~ l'égalité des chances pour les jeunes et pour les autres
- ~ du travail pour ceux qui en sont capables
- ~ la sécurité pour ceux qui en ont besoin
- ~ la suppression des privilèges spéciaux du petit nombre
- ~ la préservation des libertés civiles pour tous
- ~ la jouissance des fruits du progrès scientifique dans des conditions de vie plus larges et toujours plus élevées (10).

La vraie démocratie devrait aussi être caractérisée par des rapports humains de confiance entre dirigeants et dirigés. Ces derniers seront d'autant plus à l'aise qu'ils ne verront pas dans les premiers des représentants d'un pouvoir autoritaire qui ne cherche qu'à sanctionner. Ils devront plutôt se sentir dans une "cité" d'hommes libres

(9) NYERERE, Julius K., Liberté et Socialisme, Ed. Clé, Yaoundé 1972, Coll. Point de vue, n° 11, p. 40
(10) HERSCH, Jeanne, Le droit d'être un homme, UNESCO/Payot, Lausanne 1968, p. 376.

et non d'esclaves : "une cité où le magistrat ne se distingue des autres si ce n'est qu'il fait respecter les lois et arbitre les différends entre les citoyens. Or le pauvre explique ses actions sans timidité parce qu'il a maintes fois conversé familièrement avec le juge qui l'écoute. Or le magistrat ne prend pas au tribunal un air menaçant (...) parce que ses décisions sont dictées par la loi, soutenues par la constitution et exécutées par la fermeté inébranlable d'hommes justes et incorruptibles" (11).

ETRE SOLIDAIRE

La démocratie suppose également la solidarité de tous les citoyens, surtout des plus nantis, des plus riches, des plus forts envers les pauvres, les faibles. La seule ambition véritable des hommes au pouvoir doit donc être de réaliser quelque chose au service et au profit de tout le pays, de toute la population, surtout la plus démunie. C'est encore Roger-Gérard Schwartzberg qui écrit que "la politique n'est pas un jeu ou un concours pour "jeunes loups" aux dents longues et aux idées courtes (...). La puissance et la gloire, les honneurs, tout cela est sans importance. Faire de la politique pour des sièges ou des portefeuilles, agir pour la satisfaction d'ambitions individuelles ou le choc des rivalités personnelles, tout cela est insignifiant" (12).

Le pouvoir doit être vu et recherché non comme un privilège mais comme un devoir, un service qu'on accepte par civisme. Et qu'on quitte

(11) HERSCH, Jeanne, op.cit., p. 365
(12) SCHWARTZBERG, Roger-Gérard, op.cit., p. 317-318

dés qu'on estime qu'on ne peut plus l'accomplir dignement. Le bon dirigeant se préoccupe donc de mieux servir le peuple qui a mis sa confiance en lui. Il ne se soucie guère d'autoglorification, de puissance, de richesse. Il n'exige ni toasts, ni vivats, ni acclamations publiques.

Son seul souci et sa plus grande récompense sont de vivre dans le cœur de ses concitoyens. Pour toujours. Le sage Julius NYERERE a exprimé cette vision en termes très clairs : "la question 'quel profit vais-je en retirant personnellement ?' doit être socialement abandonnée; il faut la remplacer par 'quel bénéfice et quelle perte reviendrait à ceux qui composent cette société?' Et il concluait : 'les dirigeants n'ont qu'une seule manière de rester les dirigeants du peuple : avoir des raisons de craindre son jugement'" (13).

Et ce n'est pas par contrainte ou violence exercées sur le peuple que l'on peut faire taire ce jugement et mériter des louanges. Celles-ci ne durent que le temps de cette violence. D'ailleurs, "sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur", disait Beaumarchais.

ELOGE DE LA PAUVRETE

Pour peindre les mœurs des "bourgeois" contemporains, Hervé Nègre raconte l'histoire d'un certain SCHMOHL. A mesure que ses affaires prospèrent il propose successivement à sa femme (Judith) d'acheter une maison plus grande, de changer de voiture, d'appartement, de quartier (pour vivre dans un quartier chic), d'engager une femme de

(13). NYERERE, Julius K., *op.cit.*, p. 24 et 65

chambre, un chauffeur, un jardinier. "Et petit à petit, continue l'auteur, les Schmohl reçoivent et se font recevoir dans le beau monde. Et un an après, ils assistent à une grande soirée très huppée. Schmohl se penche vers sa femme et il lui dit :
 ► Tu vois, Judith. Ça fait un moment que je regarde la manière de vivre des gens qu'on fréquente. Eh bien, ils ont tous une maîtresse. Alors je suis vraiment obligé de faire comme eux. Regarde cette jolie blonde là-bas, dans le fauteuil. Et bien, c'est la maîtresse du banquier. Et la grande brune, près du piano, c'est la maîtresse du ministre. Et la rousse qui s'avance pour te dire bonjour, eh bien, c'est ma maîtresse.

Alors la femme de Schmohl lui répond :
 ► c'est pas pour dire, mais c'est la nôtre qui est la mieux !" (14).

La morale de l'histoire est évidemment la raillerie des mœurs de toute société qui court après la richesse. Posséder non parce que c'est nécessaire mais par snobisme, mimétisme. On peut alors tout sacrifier : l'honneur, la famille, les amis pour AVOIR de l'argent, une voiture, une villa, les jolies femmes, etc. Pourtant le fait d'accumuler toutes les richesses ne rend pas toujours un homme plus heureux. Cela donne parfois plus de soucis et rend esclave. Comme le disait si bien Bossuet cette "bienfaisance imaginaire (...) qui nous fait de nouvelles nécessités (...) fait que l'on peut être pauvre sans manquer de rien".

Gandhi avait déjà condamné "ce désir fou (...) d'accroître les appétits animaux et d'aller jusqu'au bout du monde pour les satisfaire".

(14) NÈGRE, Hervé, Dictionnaire des Histoires drôles, T. I, A à I, Fayard 1973, p. 167-168

Le sage est donc celui qui sait retrouver le sens de la "pauvreté", ce qui ne signifie pas la misère. La pauvreté s'oppose à la richesse comprise comme un but en soi pour lequel on n'hésite pas à détruire l'environnement humain jusqu'à créer un monde de mensonge, de cache-cache, de non vérité.

La pauvreté dont il est question est celle qui correspond à une véritable civilisation, un développement vrai. C'est la "pauvreté riche des peuples" selon l'expression d'Albert Tévoédjrè. Dans ce sens-là, développement ne signifie pas accumulation de richesses. Au contraire. "Le développement est un effort de soi sur soi, effort qui s'appuie sur l'environnement naturel pour arriver à couvrir les besoins essentiels au niveau de la famille et - par la solidarité - au niveau du groupe (...). C'est ce qui favorise en nous la satisfaction de tous les besoins essentiels, y compris ceux de la raison et de l'esprit" (15).

La course effrénée vers la richesse vient en partie de ce que chacun cherche à se comparer aux autres, ce qui provoque arrogance ou amertume. Car il y a toujours plus pauvre ou plus riche que soi. C'est pourquoi, selon le mot d'Horace "la vraie sagesse consiste à s'habiller à sa taille et se chauffer à son pied". Cette sagesse avait fait sans doute la grandeur de Rome. Parlant des Romains Bossuet disait justement que "la pauvreté n'était pas un mal. Au contraire ils la regardaient comme un moyen de garder leur liberté plus entière, n'ayant rien de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu".

(15) TÈVOÈDJRÈ, Albert, op.cit., p. 41 et 29

Il est presque certain que la décadence romaine commença effectivement quand, abandonnant cette sagesse l'empire se vautre dans des jouissances de toute sorte (on connaît les vomitoriums) et voulut "manger" tout, même les peuples alentour.

Cet "appétit" est sûrement une des maladies de toute civilisation. Il faut donc savoir limiter ses besoins pour pouvoir rester libre et s'ouvrir à d'autres valeurs, humaines surtout.

LA VERTU EST LIBÉRATRICE

L'essentiel d'une vie, individuelle ou nationale, ne peut pas consister à ramasser des richesses au mépris de la morale la plus élémentaire ou de la justice sociale. Le malheur de beaucoup de jeunes nations, africaines ou non, semble justement celui d'avoir fait passer l'enrichissement avant des vertus telles l'abnégation.

Mais s'il est vrai qu'une nation ne vaut que par l'honnêteté, la rectitude du jugement, le courage et le savoir-faire de ses hommes et de ses femmes, les meilleurs dirigeants sont ceux qui auront su inculquer ces valeurs à leurs peuples. Ce sont eux qui méritent prioritairement notre admiration. Ils auront ainsi compris que la vertu est libératrice. Et qu'une nation qui la possède pourra s'en sortir mieux qu'une autre qui ne compterait d'abord que sur la richesse matérielle.

Il semble donc qu'il n'y ait pas moyen de nous "développer" en faisant fi de la vertu allée à ce que nous avons nommé la "pauvreté". C'est aussi la conviction d'Albert Tévoédjrè à qui nous empruntons (encore une fois) ce mot qui nous sert de conclusion. "Les hommes qui réussissent à agir utilement en société de 'sous-développement'

sont ceux qui ont opté pour la pauvreté. Entendue non seulement au sens de libération des biens matériels, mais aussi comme besoin d'apprendre chez les autres l'art de vivre, d'aimer, d'être ce qui finalement définit un homme vrai : la bonté, la bravoure, l'authentique fraternité" (16).

Joseph NTAMAHUNGIRO

(16) TEVOEDJRE, Albert, op.cit., p. 149.

Nous avons beaucoup de responsabilités dans les injustices qui se commettent, car nous n'osons pas poser telle question qu'il faut poser au moment où des drames se tissent. Nous hypothéquons l'avenir de notre société en laissant agir seules des personnes auxquelles nous n'osons pas adresser un mot.

Dans les groupes de chrétiens et les communautés religieuses, on assiste aussi à l'installation de cette mentalité qui biaise avec la vérité. Cet état d'esprit est l'antipode de la charité fraternelle qui suppose le support et la confiance mutuelle.

Abbé Modeste MUNIGWARAREBA
(in LA SOURCE, N° 53, Novembre 1987)

L'intensification de la pisciculture permettra-t-elle au paysan de manger mieux et d'augmenter sensiblement son pécule ? Pas si évident car toutes les conditions ne semblent pas remplies.

Réflexions sur la pisciculture au Rwanda

ETAT DE LA QUESTION

De plus en plus les projets de développement en milieu rural devront répondre à l'objectif central de la politique de développement au Rwanda qui est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Or en fin de compte il n'y a que deux voies pour y arriver, celle de l'intensification agricole ou celle de la mise en valeur de nouvelles terres. Cette dernière possibilité, de loin la plus facile, est presque épuisée au Rwanda, les marais et vallées constituant une des dernières réserves foncières du pays.

Depuis la fin des années 70 on songe à intensifier l'utilisation de ce dernier potentiel foncier par une réactivation de la pisciculture. Il y a dix ans, l'attrait principal de la pisciculture semblait être sa capacité à améliorer de façon significative l'équilibre nutritionnel de la population qui souffrait essentiellement d'une carence en protéines et en particulier en protéines d'origine animale. Subsidairement la pisciculture aurait permis d'élever le revenu monétaire des paysans (bien que cet objectif soit difficilement conciliable avec le précédent qui suppose que la plus grande partie de la production soit autoconsommée) et

d'étaler les risques en diversifiant la production vers un secteur peu sensible aux variations climatiques.

Ce regain d'intérêt pour la pisciculture nous a poussés à émettre quelques réserves que nous tenterons de résumer en quatre points.

MÊME RICHESSE QUE LES VÉGÉTAUX

L'attrait primaire de la pisciculture serait de permettre une amélioration qualitative non négligeable de l'alimentation du paysan.

Pourtant, bien que l'argument soit contesté par certains, au niveau de ses caractéristiques nutritives les protéines d'origine animale ne se différencient pas nécessairement de celles d'origine végétale (les haricots par exemple).

En outre, les carences alimentaires du pays se situent actuellement bien moins au niveau protéique ou calorique qu'au niveau des lipides. Or du point de vue de l'apport en lipides, le maïs, le soja (qui tolère bien les sols acides des bas-fonds) et la viande de porc ou de volaille (des élevages qui se combinent au moins aussi heureusement avec l'agriculture irriguée que la pisciculture) sont de loin plus attirants, alors que le haricot est presque aussi riche en lipides que le poisson.

Enfin, si on se soucie réellement de la santé publique, il faut prendre en compte aussi le fait que les étangs piscicoles, s'ils ne sont pas très bien entretenus ou s'ils sont trop engraisés, peuvent devenir des nids de malaria et de schistosomiasis.

ALTERNATIVES

Subsidiairement la pisciculture devrait pouvoir améliorer le revenu monétaire des paysans. Dans la mesure où ceux-ci autoconsument le poisson, cette amélioration ne pourra pas se concrétiser. Mais admettons que la pisciculture permette, au moins potentiellement, d'augmenter le revenu monétaire du paysan (la demande monétaire pour le poisson existe), il reste à savoir si la pisciculture est le meilleur générateur de revenus supplémentaires. Or nous avons pu constater, à Kitarabogo notamment, mais également à Rwasave où l'Université Nationale du Rwanda a une station de recherche piscicole, que les parties non-piscicoles de ces projets (à Rwasave on voudrait intégrer l'élevage de porcs et de volaille dans la pisciculture et expérimenter avec un sous-projet agro-piscicole) ont un rendement monétisable à l'hectare qui est plus élevé que la partie proprement piscicole. En d'autres termes, si la pisciculture est monétairement plus attrayante que l'utilisation traditionnelle des marais (culture de patates douces par exemple ou marais non mis en valeur) ou que leur utilisation pour la riziculture, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'autres alternatives possibles, permettant d'encore mieux optimiser ces terres de marais (ceci dépendant en partie de caractéristiques pédologiques de ces terres), par exemple par un élevage intégré à une agriculture irriguée.

Un avantage supplémentaire de la pisciculture serait qu'elle demande relativement moins de travail à l'hectare par an que la plupart des cultures vivrières. Pourtant, dans un contexte rural à faible émigration, aux possibilités d'emplois non-agricoles fort limitées et à pression démographique importante, face à une offre inélastique de terres, le chômage (déguisé) ne peut que se développer. Minimiser les efforts de main d'œuvre

n'est donc pas un objectif souhaitable. Au contraire, l'utilisation plus intensive des sols des marais par le biais de l'agriculture irriguée offre les avantages supplémentaires par rapport à la pisciculture de rehausser la productivité par unité de terre tout en absorbant la main d'œuvre excédentaire à moyen terme.

UN MAUVAIS ALIBI

Il reste un dernier argument plutôt tordu en faveur de la pisciculture (ou de la plupart des autres projets d'assistance au développement d'ailleurs). Selon ce raisonnement les paysans s'intéressent à de tels projets qui n'engagent pas ou très peu leur responsabilité (qui ne les font pas courir des risques financiers et/ou agricoles trop importants), non pas pour la valeur intrinsèque de ces projets, mais parce qu'ils engendrent une augmentation des services à la collectivité apportés par les agents de vulgarisation dans le sillon des projets.

Or développer la pisciculture (ou autre chose), non pas en premier lieu pour obtenir des poissons mais comme alibi pour obtenir d'autres avantages matériels (un puits, l'irrigation, des pistes, des constructions, ...) ou des services publics (un centre de nutrition, du travail salarié, un agronome ...), n'est pas nécessairement la façon la plus efficace ou la plus aisément justifiable de répondre à ces autres besoins bien réels. Disons donc qu'il ne faut pas se fier aveuglément aux apparences d'un enthousiasme éventuel (mais pas évident, cfr. plus haut) que les paysans démontreraient envers la pisciculture : cet intérêt pourrait en cacher d'autres, plus difficiles à interpréter.

Ces quelques remarques posent par

ailleurs le problème de l'encadrement. Ainsi le projet de recherche de Rwasave - qui a comme but ultime avoué de mettre les résultats de sa recherche au service des paysans - n'aurait pas encore pu répondre à la question de savoir si et comment "les acquis de la recherche agricole parviennent réellement au paysan". Les conditions de production piscicole à la station de recherche sont effectivement tellement différentes des conditions de production applicables dans les collines qu'on voit mal comment les résultats de la recherche, obtenus à un prix élevé (inabordable pour les paysans) et dans des conditions artificielles (inimitables par les paysans), puissent être repris à leur compte par les paysans dans des circonstances moins favorables et de rentabilité plus incertaine.

OPTIMISME TEMPERE

En conclusion nous ne pouvons nier que la pisciculture d'altitude tel que pratiqué au Rwanda puisse être une activité attrayante, surtout dans les vallées peu propices à l'agriculture (mais cela implique en général aussi qu'elles sont peu aptes à la pisciculture). Mais nous ne pouvons pas affirmer non plus qu'elle soit nécessairement une activité optimale, ni du point de vue de sa contribution à l'objectif politique d'autosuffisance alimentaire, ni du point de vue du revenu monétaire du paysan individuel, ni du point de vue de l'emploi, ni du point de vue de la dynamique de modernisation des campagnes.

Il est clair par contre que les petits projets facilement intégrables dans le milieu rural, au coût financier faible et avec une technologie maîtrisable par les paysans (le projet agro-piscicole de Kirarambogo par exemple) auront un effet multiplicateur plus important que les grands projets

centralisés, "lieux de concentration" de beaucoup de moyens techniques et humains (quand on les compare aux zones sans projets)". Leur technologie inadaptée n'est pas justifiée de façon satisfaisante par leur objectif de recherche, si les résultats de cette recherche se veulent vulgarisables du moins (la station piscicole de Rwasave par exemple).

Cela implique qu'il est grand temps de propager la pisciculture de façon plus sélective, ce qui demande une approche plus ouverte aux possibilités alternatives de mise en valeur des bas-fonds du Rwanda.

Philippe VAN DAMME
et Amandin RUGIRA

L'homme a retiré des mers et des rivières, en 1985, 75 millions de tonnes de poissons, crustacés, coquillages, algues... Cette production a triplé en trente ans, alors que son commerce a été multiplié par cinq et sa valeur en dollars par trente. Et pourtant...

Les pays du tiers-monde fournissent aujourd'hui près de la moitié de ces produits de la pêche (contre 27% en 1952), mais n'en consomment que le quart.

(Tiré de : Croissance des Jeunes Nations, n° 287, octobre 1986, p. 6).

Banyarwanda et naissances gémellaires

Ce qu'il importe de souligner avant tout c'est que la gémellité est un phénomène très rare chez les Banyarwanda. C'est pour cette raison qu'il inspire de la peur et un certain mystère.

Les Banyarwanda distinguent deux catégories de jumeaux : ceux qui sont du même sexe et ceux qui sont de sexe différent. Ceux du même sexe, sans être nécessairement des vrais jumeaux, sont appelés "imphanga". Ceux du sexe différent, donc des faux jumeaux, puisque les vrais sont toujours de même sexe, sont appelés "amahasha" ou "impangu-rane", c'est-à-dire d'essence contraire.

Nous examinerons ces deux catégories séparément, l'une après l'autre, pour la simple raison que le comportement qui en découle n'est pas le même au sein de la société rwandaise.

● ATTITUDE FACE AUX JUMEUX DE MÊME SEXE (IMPHANGA)

Les jumeaux de même sexe sont acceptés mais nullement souhaités car leur existence se complique au fur et à mesure qu'ils grandissent.

De prime abord, ils sont considérés comme une seule personne et durant leur vie l'on ne fera aucun geste à l'un sans le faire à l'autre. Cependant l'ordre de naissance est respecté; c'est le

premier né qui est servi le premier.

Le premier-né s'appellera "gakuru" (de "kuru" c'est-à-dire grand) et le dernier-né portera le nom de "gato" c'est-à-dire petit cadet. Comme ils constituent aux yeux des Banyarwanda une seule entité, ils doivent partager les mêmes besoins, les mêmes joies et les mêmes souffrances. Ainsi durant les premiers soins lorsqu'il y a un qui pleure de faim, cela signifie que l'autre aussi a envie de manger; alors ils seront servis tous en même temps, la même quantité et la même qualité. Ils recevront par exemple les deux pots à lait "inkongoro", taillés dans le même bois, fabriqués le même jour et par le même artisan.

Lorsque l'un commet une faute, on punira les deux et si l'un des deux mérite une récompense l'on n'oubliera pas de donner la même récompense à son frère ou à sa soeur. Leurs vêtements seront de même espèce, de même taille et de même couleur.

Durant la période de réclusion qui suit la délivrance, la mère des jumeaux est astreinte à une série d'interdits. Par exemple, elle ne recevra aucune visite et si jamais une parente proche ou voisine de confiance se présentait, elle s'arrêtera au seuil de la porte d'entrée de la case.

Cependant, en cas d'insuffisance du lait maternel, on fera appel à une des soeurs de la mère des jumeaux pour procéder à l'allaitement artificiel des nouveaux-nés. Dans ce cas-là, le lait proviendra, selon Lestrade "d'une vache qui n'a jamais perdu de veau, donc indemne de principe de malheur" (isugi) (1).

(1) LESTRADE, A. Notes d'Ethnographie du Rwanda, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 1972, p. 17.

Le jour où prend fin la période de claustration natale, la mère se fait assister d'une fille, de préférence d'une de ses soeurs, pour tenir l'un des jumeaux; cette fille joue, pour le bébé, le rôle de mère, durant le repas offert aux petits enfants du voisinage. Elle ceint également son front de la couronne de maternité, le "rugoli". Ainsi il n'y aura pas de disproportion ni jalousie entre les deux bébés puisque chacun reçoit les mêmes soins.

Les deux "ingoli" (pluriel de rugoli) qu'emportoient la mère et la jeune fille ont été envoyés en cadeaux, l'un par les parents de la femme, l'autre par ceux du père des jumeaux. Il en est de même des deux peaux servant à porter les bêtes au dos, appelées "ingobyi". On utilise généralement les peaux de moutons, car le mouton symbolise la paix et la tranquillité. C'est un animal porte-bonheur, un animal rituel par excellence. Est-ce pour cette raison qu'il n'était mangé que par les Batwa ? Cela est possible.

Le jour de la fin de la réclusion postnatale, l'oncle paternel doit surveiller attentivement les alentours de l'enclos de la case où se trouvent les jumeaux pour que personne ne s'approche en vue de prononcer des paroles magiques qui seraient fatales aux intéressés. Ce jour-là les bouses des vaches resteront collées au sol.

Dans l'ancien Rwanda, il était de coutume qu'un adolescent aspirant à être possesseur de vaches, aille faire partie de la compagnie des jeunes milices, appelées ITORERO, au service d'un grand chef ou d'un chef de colline, possesseur de plusieurs vaches.

Lorsque les jumeaux entraient dans l'ITORERO, ils devaient être traités de la même façon par leur patron. Il les investira le même jour et chaque fois qu'il lui plaira de donner une vache ou un

fief à l'un, il aura la délicatesse de faire le même geste à l'autre, dans les mêmes proportions.

Lorsque les jumeaux ou les jumelles ont atteint l'âge du mariage, ils ou elles doivent se marier la même nuit. Si l'une des jumelles venait à trouver un fiancé, celui-ci devra attendre que la même démarche soit effectuée en faveur de celle qui reste. Généralement les familles s'arrangeaient d'une façon ou d'une autre pour que le cérémonial nuptial se fasse le même jour.

A la naissance du premier enfant (umwana w'uburiza) il est de coutume que la jeune mère aille présenter son bébé à ses parents, lesquels lui offrent un cadeau; chez les tutsi le cadeau consistait en une vache ou plusieurs selon qu'ils en avaient peu ou beaucoup.

Dans le cas des jumelles, si l'une venait à avoir un enfant avant l'autre et que le bébé devait être présenté aux parents, celle qui n'a pas encore d'enfant devra nécessairement participer au même cérémonial avec un nourrisson emprunté. Ainsi les deux sœurs seront récompensées en même temps et au même titre. Lorsque la récompense était une vache, on l'appelait "inka y'urugoli", c'est-à-dire vache de la couronne de la maternité.

Si l'un des jumeaux venait à mourir, l'autre est enveloppé dans une natte en guise de lin-cueil, puis descendu pendant quelques instants au fond de la fosse, étendu à côté du disparu. Le survivant portera désormais le nom de GATORANO ou Bitorwa, c'est-à-dire celui qui a été ramassé par terre. D'après Lestrade, Gatorano devra toute sa vie à chaque croissant de lune montante répéter ce rite en se plaquant au sol un moment s'il ne veut pas trépasser à son tour (2).

(2) LESTRADE, A. op.cit., p. 18

L'enfant qui naît immédiatement après les jumeaux porte le nom (commun) de CYIZA, c'est-à-dire la belle chose. Selon Kagame (3), on en rencontre qui ont reçu cette appellation comme nom propre définitif.

Quant aux privilèges dont jouissent les parents des jumeaux de même sexe, il convient de signaler que la coutume ne prévoit rien ou presque rien pour le père de ces derniers; par contre, la mère jouit de quelques privilèges, si mineurs soient-ils.

Dans les cas ordinaires, la politesse élémentaire exige que ce soit la personne la plus digne qui prononce la formule initiale de salutation et que les moins dignes ne se contentent que de répondre par la formule correspondante. Par exemple les vieux diront aux jeunes : "amashyo", c'est-à-dire que tu aies des troupeaux et les jeunes répondront: "amashyo ngore", c'est-à-dire des troupeaux de femelles ("ngore", de "gore" = fe melle).

La mère des jumeaux, par contre, jouit du privilège de saluer tout le monde la première. Elle salue ses parents, ses beaux parents et les personnages plus âgés qu'elle en prononçant la première la formule de salutation.

Cependant, comme le fait remarquer Kagame, il arrive que "bien des mères de jumeaux n'utilisent pas de ce privilège par crainte sans doute d'étonner les témoins qui ne seraient pas au courant du fait et qui prendraient ces privilèges pour des mal élevées" (4).

(3) KAGAME, A., Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda, Bruxelles, 1954, p. 243.

(4) KAGAME, A., op.cit., p. 244.

D'autre part, la mère des jumeaux est autorisée à parler de ses beaux parents en les désignant par leur vrai nom de famille. Ce qui, en d'autres temps, serait considéré comme un manque d'éducation grave, car toutes les belles filles sont astreintes à l'interdiction de "gutsinda" qui consiste à éviter de prononcer certains noms comme celui du beau-père, de la belle-mère et de tous leurs consanguins de même arbre généalogique.

Il existe des termes conventionnels que toute jeune mariée est sensée connaître pour désigner les noms de ces personnages. Avant ou immédiatement après le mariage, la fiancée ou la jeune mariée devra se renseigner pour connaître toutes les personnes concernées par cette interdiction ainsi que les termes à utiliser à la place de leurs noms.

● ATTITUDE FACE AUX Jumeaux DE SEXES DIFFÉRENTS

(AMAHASHA)

Comme nous l'avons dit plus haut, les jumeaux de sexes différents qui sont donc des faux jumeaux sont accueillis avec beaucoup d'inquiétude. Les parents malheureux se croient ensorcelés et sont momentanément frappés d'ostracisme. On fait venir le mage exorciseur pour asperger l'intérieur de la hutte natale avec de l'eau lustrale. Après avoir marqué le front de ses clients d'un trait au kaolin, il leur administre une purge magique. Ainsi pourrout-ils reprendre contact avec la communauté sans risque de la contaminer.

Lestrade nous signale que dans certaines contrées du Rwanda, la femme devait porter un morceau de peau de léopard comme amulette pour ne plus mettre des jumeaux au monde (5)

(5) LESTRADE, A., op.cit., p. 18.

Selon certains auteurs, la crainte des jumeaux de sexes différents ne se limitait pas uniquement aux humains, mais s'étendait même aux animaux domestiques qui étaient frappés de tabou au même titre que les hommes. D'après Bourgeois, "la vache qui mettait bas des veaux de sexes différents était frappée de tabou. Son lait ne pouvait être bu que par la famille seule possédant la vache en question; sa viande ne pouvait être consommée qu'à l'intérieur de l'enclos du propriétaire" (6).

Dans les temps assez bien reculés un des jumeaux était soit étranglé, soit étendu dans un marais où il pouvait être dévoré par les animaux carnassiers ou par les oiseaux de proie.

Plusieurs auteurs affirment que l'on supprimaient en général le garçon, car son existence était susceptible de provoquer la mort de son père. Par contre, quand il s'agissait des animaux, c'est la femme qui était tuée. Les interprétations que l'on donne à propos du choix de la victime diffèrent d'auteurs à auteurs. Ainsi par exemple pour Kagame, on ne pouvait pas tuer la fille parce qu'elle est considérée dans la mentalité rwandaise comme la providence : "umukobwa ni nyampinga" = la jeune fille est une providence (dit l'axiome) (7).

Selon certains auteurs, il n'y avait pas de sexe déterminé mais la victime (garçon ou fille) était indiquée par les aruspices (8). Il semble que la coutume de supprimer un des jumeaux ait pris fin vers le premier quart de notre siècle, proba-

(6) BOURGEOIS, R., Banyarwanda et Barundi, Tome III, Bruxelles, 1956, p. 206.

(7) KAGAME, A., op.cit., p. 242

(8) KANIMBA, M., Les enfants anormaux dans l'ancien Rwanda, Mémoire de fin d'études en Anthropologie, inédit UNAZA-Lubumbashi, juillet, 1973, p. 57.

blement avec l'arrivée des missionnaires catholiques et protestants qui ont largement influencé le comportement des Banyarwanda sur le plan socio-culturel.

Ces missionnaires sont parvenus, par leur prédication, à supprimer toute une série de pratiques en contradiction avec leur catéchisme. Ainsi en est-il de cette pratique de tuer l'un des jumeaux puisque l'un des commandements de Dieu dit: "Tu ne tueras point". Notons, en passant, que la suppression d'enfants était monnaie courante dans l'ancienne société rwandaise chaque fois que ces enfants étaient jugés dangereux pour l'adite société. Il en était ainsi des enfants difformes, des albinos ("nyamweru") ou des intersexués ...

Après leur suppression, les parents et tous ceux qui avaient été en contact direct ou indirect avec ces enfants anormaux devaient se soumettre à des rites de purification.

Il semble que cette malheureuse pratique se rencontrait également dans certaines tribus du Kenya comme les Kikuyu où les jumeaux qui étaient considérés comme porte-malheurs lorsque, seulement, ils étaient les premiers enfants du mariage, devaient être étranglés et jetés dans la brousse par la sage femme. Sinon ils étaient alors donnés à un homme appartenant à un autre clan. Hobbey, cité par Kanimba (9), affirme que chez les Kitwi ces enfants étaient plutôt enterrés vivants. Tandis que chez les Kamba d'Ulu, les jumeaux n'étaient ni tués ni donnés ailleurs, mais leur mère était envoyée chez son père, lequel remboursait la dot à son gendre. Ce dernier cas ressemble plus ou moins à celui que nous signale Lestrade chez certains clans tutsi (Rwanda) comme les banyiginya où la naissance

des jumeaux, dit-il, fussent-ils de même sexe, était considérée comme la conséquence d'une tare. Le mari répudiait sa femme ou tout au moins la tenait définitivement éloignée" (10).

Ces deux cas illustrent bien entendu les préjugés encore répandus dans nos sociétés, patriarcales de surcroît, qui attribuent toute anomalie de naissance de l'enfant à la femme seule, comme si le père n'y était pour rien. Cet égoïsme masculin est fort malheureusement tellement ancré dans la mentalité des gens que l'on trouve encore, de nos jours, des familles qui se disloquent suite à un malentendu entre l'homme et la femme à propos du sexe de leurs enfants. L'homme chasse sa femme sous prétexte qu'elle ne fait que des filles. Et les gens, même instruits, trouvent cela normal ! Pourtant la biologie humaine nous enseigne depuis longtemps que chacun des procréateurs porte la même responsabilité que l'autre en ce qui concerne le sexe de l'enfant, comme pour tout ce qui se rapporte au patrimoine héréditaire.

J. Rostand écrit à ce propos : "Il faut renoncer aux antiques préjugés qui voulaient que l'un des sexes manifestât une prépondérance d'action, ou qu'un parent plus sain, plus vigoureux, doué d'une plus grande "force héréditaire", participât plus généreusement à la formation du nouvel être. Aucun coefficient personnel ne saurait ici intervenir pour augmenter ou pour réduire la part de chaque progéniteur. Nul parent n'est plus parent qu'un autre, et c'est toujours en toute égalité que collaborent les deux auteurs d'une vie" (11).

(10) LESTRADE, A., op.cit., p. 19.

(11) ROSTAND, J., L'homme, édité. Gallimard, Paris, 1962, p. 48.

CONCLUSION ET SYNTHESE

L'accueil réservé aux enfants normaux et celui réservé aux jumeaux diffèrent de beaucoup dans bien des communautés négro-africaines et singulièrement chez les Banyarwanda. Les enfants non-jumeaux sont accueillis avec beaucoup de respect et de joie, tandis que la naissance des jumeaux provoque une attitude de méfiance, voire d'hostilité. Simple méfiance lorsqu'il s'agit de jumeaux de même sexe, véritable hostilité lorsqu'il s'agit de jumeaux de sexes différents. Comme la gémellité est un phénomène vraiment rare chez les Banyarwanda, lorsqu'il survient, il provoque la peur de l'insolite.

Cette peur provoque un certain nombre de mécanismes de défense. Quand il s'agissait d'enfants de sexe différent, ces mécanismes de défense aboutissaient à la suppression d'un des jumeaux. Pratique qui a complètement disparu avec les campagnes d'évangélisation du début de ce siècle à travers le Rwanda et le Burundi.

D'autre part, il existe un proverbe "rwandais" qui dit : "Ubyaye ishyano arayonsa", c'est-à-dire "Celui qui donne naissance à un monstre est obligé de l'allaiter". Ce qui semble en contradiction avec la suppression des enfants considérés comme dangereux pour la communauté. Ce proverbe est même complété par un autre qui dit : "Akamaga karuta agaturo", c'est-à-dire "l'enfant né infirme vaut mieux qu'un mort-né". En d'autres termes, il vaut mieux avoir à faire à des enfants anormaux mais vivants qu'à des cadavres d'enfants. Et pourtant, autrefois tous les malformés congénitaux étaient purement et simplement supprimés souvent pour sauver les parents et pour conjurer les catastrophes qui menaçaient la nation (12).

Peut-on alors considérer ces deux proverbes comme présentant une situation de résignation après le changement de mentalité ? En d'autres termes, peut-on dire qu'une fois convertis au christianisme les Banyarwanda ont essayé de "refouler" leurs sentiments d'agressivité vis-à-vis de ces enfants et que, en conséquence, ces proverbes auraient été inventés pour justifier ce refoulement ?

Si tel était le cas, on inclinait à croire que ces proverbes sont postérieurs à la conversion au christianisme. Et s'ils sont antérieurs à cette conversion, il faudrait alors admettre tout au moins qu'une partie de la population "rwandaise" ne tuait pas ces enfants malformés et autres considérés comme dangereux pour la société.

Pour s'en convaincre, il faudrait descendre sur le terrain pour interroger les rares vieux qui sont restés "authentiques", c'est-à-dire non convertis aux religions étrangères et qui pourraient nous éclairer sur pas mal d'autres détails que nous avons laissés exprès en suspens. Mais trouver un bon échantillon de ces gens, c'est évidemment une autre histoire ...

Aloys Kamy NIZEYIMANA

ABONNEZ-VOUS
AUX

CAHIERS DU BUREAU SOCIAL URBAIN

B.P. 1277 KIGALI

RWANDA

Tél. 7 32 64

** Abonnements d'honneur **



Vous connaissez nos abonnements ordinaires et de soutien.

A partir du prochain numéro, DIALOGUE ouvre une page spéciale pour les ABONNEMENTS D'HONNEUR.

Les personnes, physiques ou morales, qui auront souscrit à cet abonnement figureront sur un tableau des abonnés d'Honneur qui sera publié régulièrement dans la revue.

Le prix de l'abonnement est de 5.000 FRW/an (cinq mille francs rwandais par an).

A vous qui ne saviez pas comment nous donner un coup de main, nous vous en offrons l'occasion.

Pour un pays pauvre qui cherche à se "développer", tout est primordial : augmentation de la production, industrialisation, protection de l'environnement et donc de la forêt. Car celle-ci joue un rôle très important : rôle économique, écologique, médical et de lutte anti-érosive. Nous devons donc protéger nos forêts. Il y va de notre survie.

Forêt et développement du Rwanda

Le Rwanda qui accuse la densité de population la plus forte de l'Afrique est en proie à de nombreuses difficultés face à son avenir. Le problème majeur du Rwanda est constitué par sa forte natalité (3,7%) qui correspond à doubler la population tous les 20 ans. Jusqu'à présent, le pays avait encore des réserves à distribuer à la population. C'est ainsi que le IIe Plan Quinquennal prévoyait le déboisement de la forêt naturelle de Gishwati; la surface dont on disposerait devait être en partie utilisée pour l'agriculture et en partie reboisée.

La forêt comme ce fut le cas pour Gishwati a toujours été considérée comme un handicap à la culture. Car les superficies boisées ne peuvent être utilisées pour l'agriculture et le bois ne se mange pas !

Jusqu'à présent, on était également hostile

à la forêt à cause des animaux qui y vivent à l'état sauvage et causent souvent des difficultés à la population (par exemple les singes qui se nourrissent des produits des champs). C'est la raison pour laquelle on a enlevé les arbres sans penser à un reboisement. Les arbres ne représentent pas une valeur en soi jusqu'à ce que le déboisement soit peu à peu complet.

A présent que l'on doit parcourir de longs chemins pour ramasser le bois, que la jeunesse ne peut plus construire de maisons, qu'on manque de bois de construction, on reconnaît l'utilité de la forêt. Nous pouvons diviser l'utilité de la forêt en trois catégories :

- * Fonction écologique
- * Fonction économique
- * Fonction utilitaire

FONCTION ECOLOGIQUE

Dans un pays montagneux comme le Rwanda, la lutte anti-érosive est primordiale. Les racines des arbres permettent de stabiliser les pentes menacées d'érosion. Sous les arbres se développent les herbes et buissons qui couvrent et protègent les couches supérieures du sol.

Les racines profondes puisent les éléments nutritifs des couches profondes. Les feuilles tombées fournissent de l'humus à la surface du sol. Ceci est partiellement valable pour les arbres solitaires plantés en bordure des champs ou directement sur les champs. Ceci vaut en particulier pour les arbres agro-forestiers tels que : *Maesopsis eminii*, *Leucaena leucocephala*, *Accacia melanoxylon*, *Albizia chinensis*, *Grevillea robusta* (pour Bugarama). Pour ces arbres-ci s'ajoute le fait qu'ils possèdent

un système de racines pivotantes, qui n'exclut pas les plantations de cultures vivrières étant donné qu'ils ont peu de racines en surface.

L'humidification constitue un avantage supplémentaire des arbres. L'ombre donnée par les arbres humidifie un peu le sol en surface, ce qui favorise les activités de la faune et flore (insectes, bactéries, champignons) qui permettent une décomposition rapide des matières organiques et favorisent les nouvelles cultures. On fertilise ainsi les sols pour une longue durée.

A ceci s'ajoute le fait que, de nombreux arbres, grâce aux bactéries, sont en mesure de lier l'azote de l'air et contribuent ainsi indirectement à fumer la terre en azote. Il en est ainsi par exemple de la légumineuse *Leucaena leucocephala* qui arrive à fixer 500 kg/ha/an. On peut également citer *Accacia melanoxylon*, *Accacia meurnsii*, *Albizia chinensis*.

Pour les raisons citées, ces arbres peuvent être employés pour les systèmes agro-forestiers car ils ont un effet efficace pour la liaison d'azote, l'humidification par l'ombre en partie pour la croissance des plantes vivrières.

Les déboisements sur de vastes surfaces effectués durant les dernières décennies sous les Tropiques ont démontré l'influence de la forêt sur le climat régional et local. Ceci vaut en particulier pour le régime des eaux. Les pluies des forêts tropicales (exemple la forêt de Nyungwe) constituent un réservoir d'eau pour des régions entières. Les précipitations annuelles qui tombent plus fréquemment et plus régulièrement sur les forêts tropicales que dans les régions avoisinantes déboisées sont retenues par les forêts et libérées à retardement.

Les arbres au contraire filtrent l'eau; ce qui améliore sa qualité et procure de l'eau potable à la population. On a ainsi des sources d'eau toute l'année de façon régulière.

Ce qui est vrai pour les forêts à grande surface vaut aussi pour les superficies locales. Les arbres insérés dans les cultures ont de plus la fonction de réduire la haute énergie cinétique des gouttes de pluie et avec cela de protéger la structure de la surface du sol.

Pour le ralentissement de l'écoulement des eaux causé par la forêt, les cultures agricoles sont préservées de l'érosion des ruissellements en surface. Pour quelques cultures spéciales dans les zones exposées au vent, un brise-vent peut avoir des conséquences favorables.

● FONCTION ECONOMIQUE

Il y a divers volets à considérer sous cet aspect :

— L'exploitation agricole

Les méthodes agro-forestières permettent à l'agriculteur une augmentation des rendements à l'hectare. L'agriculteur peut par là-même mieux nourrir sa famille et vendre la surproduction. En même temps, la production de bois ainsi créée permet de couvrir les besoins individuels en bois de chauffage et de construction. Ainsi on passe moins de temps à ramasser quotidiennement le bois de chauffage. De plus les moyens financiers de la famille gagnés par des plantations de café ou d'autres produits agricoles sont économisés par la production individuelle de bois en construction.

Si l'exploitation agricole (même petite) permet des productions sur son terrain qui dépassent ses propres besoins, soit par l'exploitation agro-forestière, soit par un reboisement en bloc (sur des surfaces inadaptées à l'agriculture), c'est que la forêt a, pour l'agriculteur, une fonction directe de rendement. Par la vente d'arbres sur pied ou par ses propres finitions (stère de bois de chauffage, planches sciées), il peut obtenir des rendements supplémentaires pour l'exploitation agricole. Actuellement au Rwanda les planches sont en partie importées d'autres pays.

Une autre fonction importante de la forêt réside dans le fait qu'elle sert en quelque sorte de "caisse d'épargne" au cultivateur. Pour certains investissements de nature privée ou dans le cadre de l'exploitation agricole (achat de terre ou de bétail), il est possible d'utiliser la forêt pour obtenir l'argent nécessaire.

— La Commune

Il en est de même sur le plan communal que pour la petite exploitation agricole sauf qu'il s'agit en général, dans ce cas, de reboisements sur de grandes surfaces, exception faite des communes qui ne disposent pas d'assez de terrain communal à reboiser comme Bugarama. Par le reboisement, la commune peut couvrir ses propres besoins en bois (par exemple pour un projet de construction); elle peut obtenir des recettes par la vente de bois et ainsi augmenter le budget communal. En outre, la forêt garde, comme nous l'avons déjà mentionné, son rôle de "caisse d'épargne".

Par les reboisements sur de vastes superficies et leur entretien en exploitation forestière, il est possible d'obtenir un rendement supérieur et continu. Ainsi, on pourrait promouvoir une industrie de transformation du bois sur le plan local

et régional, comme c'est par exemple le cas à Rangiro et Giso'u (menuiseries). Pour une bonne exploitation forestière, une équipe peut travailler sur une base privée comme c'est actuellement le cas pour les scieurs. Il serait également pensable d'employer des ouvriers forestiers communaux. Dans les deux cas, la commune devrait être en mesure de financer le travail des ouvriers si le rendement du bois le permet.

Toutefois, une bonne exploitation forestière n'est possible que si l'on a du personnel forestier qualifié et une organisation forestière bien entraînée. Pour cela, il est nécessaire de faire l'inventaire de la forêt (calcul du rendement en bois) et à partir de là un plan d'aménagement d'une forêt. Le gouvernement a déjà reconnu cet élément important de l'exploitation forestière et est en train d'élaborer une loi forestière. Celle-ci prévoit entre autres l'établissement d'un plan d'exploitation forestière dans chaque commune.

Exemple chiffré pour la fonction économique :

► Exploitation agro-forestière

Maesopsis eminii planté dans une bananeraie

20 x 20 m
nb/ha : 25

Dans les conditions de croissance de Bugarama (sol riche, climat), un arbre pourra atteindre dans 15 ans 0,75 m de diamètre et une hauteur de 25 m.

valeur d'un arbre : 3.000 FRW (prix actuel du marché local)

valeur/ha : 75.000 FRW (seulement les arbres).

► Reboisement Maesopsis eminii (les mêmes conditions)

150 arbres/ha avec écartement 8 x 8 m
valeur d'un arbre 3.000 FRW
valeur/ha 450.000 FRW

Ces chiffres ne sont valables que pour la région de Bugarama et ne peuvent pas être pris comme base pour d'autres régions.

FONCTION UTILITAIRE

Dans les deux paragraphes précédents, nous avons souvent mentionné la fonction utilitaire. Je tiens à résumer une fois encore. En premier lieu, l'essentiel pour la population est le bois de chauffage. La Direction des Eaux et des Forêts a évalué les besoins à environ 1,0 m³/an/personne. Dans certaines régions qui ont une densité de population de 600 ha/km², le bois se fait rare bien qu'on ne considère pas la qualité.

Pour le bois de construction, il en va en partie différemment. Ici on utilise les tiges d'Eucalyptus, de Grevillea, de Cassia spectabilis qui ont une certaine forme, longueur et stabilité. C'est pourquoi on ne peut pas se servir de tous les bois pour ce but.

Jusqu'à présent, on a surtout utilisé les tiges d'Eucalyptus car cet arbre n'exige pas de soins particuliers et que les rejets peuvent être employés pour la construction au bout d'un ou deux ans. Toutefois, ceci n'était pas très avantageux pour la fertilité du sol comme le montrent les nombreuses surfaces d'érosion sous les Eucalyptus.

Avec le progrès dans le développement du pays, les exigences en ce qui concerne le bois se transforment. Pour la construction des maisons (fenêtres, portes), on exige de plus en plus des planches et des poutres. C'est pourquoi l'exploitation forestière devra, dans l'avenir, produire d'avantage d'assortissements plus solides et sciables.

En outre, la demande en meubles augmente aussi. A cet effet, on ne peut utiliser que le bois de scieries. Ceci montre qu'un travail spécialisé du bois va de pair avec le développement et que la forêt devra répondre à ce besoin.

Jusqu'à présent, le travail du bois réside dans la production de planches, d'artisanat, d'objets d'utilisation courante (pilons), de portes, de fenêtres et de meubles. Dans l'avenir, il serait également pensable de fabriquer des matériaux tels que le contreplaqué, les panneaux de copeaux et peut-être d'introduire une fabrication de produits chimiques (cellulose). Il existe déjà une usine de pâte à papier à Zaza.

Une autre production du bois qui a une importance locale est le charbon de bois. Dans les régions où l'on a grand besoin de matériel combustible, il serait éventuellement possible de faire des plantations uniquement pour la production de charbon de bois. Un arbre qui s'y prête particulièrement est l'*Accacia meurnsii*.

Localement, la fabrication de tuiles a son importance. Dans ce cas aussi on consomme une grande quantité de bois. Toutefois, nous ne devons pas uniquement considérer la forêt comme productrice de matières premières du bois. Comme je l'ai précédemment décrit, dans le premier paragraphe, la forêt permet également la fertilisation des sols et constitue une protection anti-érosive. En outre, les arbres contribuent à l'amélioration de l'agriculture.

Ce qui manque dans ce pays de surpopulation, c'est la production de fourrage avec les arbres agro-forestiers. Grâce au feuillage, aux graines et aux fleurs, les arbres constituent une base de nourriture idéale pour les vaches, les moutons, les chèvres, les lapins, les abeilles et les poules. Même un petit agriculteur ayant une surface de production réduite est en mesure d'entretenir plus de bétail qu'il ne le ferait avec les méthodes traditionnelles pour peu qu'il choisisse judicieusement ses plantations et ses arbres. Ceci vaut surtout pour le petit élevage. Les arbres à cet usage sont : *Leucena leucocephala*, *Sesbania sesban*, *Calliandra*.

La médecine traditionnelle a son importance dans l'utilisation des écorces, racines, feuilles et fleurs. Toutefois, la médecine moderne a étouffé dans ce domaine de nombreuses possibilités qu'offre le savoir traditionnel.

Il existe dans d'autres pays africains (par exemple la zone du Sahel) une utilisation particulière des écorces d'arbres qui n'est pas connue ici mais que je voudrais mentionner. Les écorces de certaines sortes d'*Accacias* contiennent jusqu'à 20% de tannin, substance utilisée pour tanner les peaux. On utilise surtout à ces fins l'*Accacia meurnsii* (qui contient un haut pourcentage de tannin), *Accacia nilotica*, *Accacia albida*. A ma connaissance, les deux dernières sortes d'*Accacia* n'existent pas au Rwanda.

La forêt ne doit pas être uniquement considérée comme productrice de bois. Les systèmes agro-forestiers démontrent quels avantages l'agriculture peut tirer de la combinaison des cultures et des arbres.

Eglise d'ici et d'ailleurs

Oecuménisme dans le Buyenzi

Ce Samedi 23/1/88 a été pour les catholiques de la paroisse MUGANZA et les protestants de l'Eglise Episcopale au Rwanda (EER) de la paroisse MUBAZI une journée de prières communes au sommet du monticule NGARA, en commune Kivu.

J'avais écrit aux pasteurs des Eglises protestantes (EER), baptiste (UEBR = Union des Eglises Baptistes au Rwanda) et Pentecôtiste les invitant à nous rassembler dans un lieu neutre ce samedi 23/1/1988. Seul le pasteur protestant, avec une trentaine de chrétiens de sa confession, a répondu à mon invitation.

Les catholiques ont quitté l'Eglise paroissiale à 9 h après une messe avec l'intention oecuménique. Nous sommes arrivés à Ngara à 10 h20' dans une procession solennelle, la croix devant nous. Le pasteur protestant s'y trouvait déjà avec ses coréligionnaires. C'était une grande joie de nous retrouver, puisque en janvier de l'année passée on s'était rencontré au même endroit pour la même intention, et nous avons manifesté notre joie par des applaudissements des deux côtés.

LE PARTAGE

Après cette salutation fraternelle, je pris la parole pour remercier nos frères d'être venus se joindre

à nous pour demander l'unité des chrétiens. Il y a beaucoup de choses qui nous unissent, entre autres la croix. C'est ainsi que j'ai entonné un chant "KU MUSARABA, YEZU MUKIZA WACU" que les catholiques ont chanté avec entrain.

Après ce chant catholique, c'était le tour des protestants qui nous ont chanté un chant biblique relatant l'épisode de trois jeunes gens jetés dans l'autre des lions (dans le livre de Daniel).

Après ce chant le pasteur protestant a pris la parole et nous a dit que c'était une grande joie de nous rencontrer pour prier ensemble. Il nous a lu alors quelques passages bibliques en donnant une petite explication après chaque passage. Le premier passage est 2 CO 5,17 : "si quelqu'un est en Christ, il est une créature nouvelle".

Deux autres passages étaient tirés de l'Evangile de Jean, et le pasteur a demandé à un catholique de les lire dans notre Nouveau Testament traduit par Monseigneur KAGAME. Notons en passant que nous catholiques n'avons pas encore une Bible en kinyarwanda. Mais il y a déjà une commission qui travaille à la traduction sous la présidence de Mgr André PERRAUDIN et sous la modération du Père Jean VAN DER MERSCHE.

Le dernier passage lu était tiré de la Lettre de Saint Paul aux colossiens, chap.1, versets 15,16 et 17. Après chaque passage biblique le pasteur protestant donnait une explication et une exhortation à mettre en pratique ce qu'on venait d'entendre. Après son intervention, ses fidèles nous ont exécuté un beau chant sur le passage biblique du riche et le pauvre Lazare. Leur mélodie est si simple qu'après deux couplets les catholiques chantaient avec eux.

FILS ET FILLES D'UN MEME PERE

Après ce chant je pris la parole et le remerciai pour tout ce qu'il venait de nous dire. Comme pour le remercier, j'entonnai un chant protestant que j'ai entendu et retenu dans ma jeunesse, dont les premiers mots sont : "NDASHIMA UMUSARABA ...".

Après cela, je dis que même s'il y a des choses sur lesquelles les confessions chrétiennes ne sont pas d'accord, il y a quand même beaucoup de choses qui nous unissent. Alors je leur ai demandé de me dire les points communs. Un à un répondit à haute voix : c'est le baptême, c'est le même sauveur, c'est le même Père, c'est la même foi, c'est le même Esprit, c'est le même Adam, c'est la même Bible ... Et c'était merveilleux et encourageant de l'entendre sortir de la bouche des fidèles. C'est ainsi que j'ai demandé qu'on lise le passage de la première Lettre aux Corinthiens, chap. 1, v.10-18. Après une brève explication qui précisait que personne n'est du curé de Muganza ni du pasteur de Mubazi, que tous nous appartenons au Christ qui est mort pour nous sur la croix, les catholiques ont entonné le chant "NYAGASANI UMWE..."

Après ce chant je leur ai lu l'évangile de Jean, chap. 17, vv. 12-26. J'ai donné une brève explication et j'ai demandé au pasteur s'il avait quelque chose à nous dire. Il était ébloui. Il nous dit qu'il était très content de cette rencontre entre les croyants au même Christ. Il nous invita à nous aimer toujours parce que c'est l'amour qui nous avait réunis.

Ce fut le moment de la prière universelle où chaque participant qui le voulait pouvait dire son intention à haute voix. Et fort heureuse-

ment, il n'y a pas eu de prières égocentriques (demander la conversion des catholiques au protestantisme ou vice-versa), païennes (demander la mort de ses ennemis ...)...

Et c'est à midi que nous nous sommes dit au revoir, tout en espérant nous retrouver bientôt. Mais c'est sûr, le Seigneur était au milieu de nous.

Cette journée oecuménique m'a beaucoup plu et m'a fait réfléchir. J'ai reçu quelques exemplaires bilingues (avec parfois une traduction lamentablement déficiente) émanant du "Secrétariat pour l'unité des chrétiens" (B.P. 405 Kigali) dont le Président est Mgr Thaddé NTIHINYURWA, évêque de Cyanguu et le Secrétaire le Père Léopold VERMEERSCH, vicaire général de l'Archevêque de Kigali.

EVITER LES DERAPAGES

Deux questions ont surgi dans mon esprit : Y'a-t-il des efforts pour engager un dialogue avec les confessions non catholiques, pour préparer ensemble cette semaine de l'unité, pour voir ensemble les convergences et les divergences ? La Documentation Catholique a publié un "Document de la commission mixte de dialogue entre le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens et la Fédération luthérienne mondiale" (DC N° 1936 du 15 mars 1987). Est-ce que les autres confessions ont aussi un secrétariat pour l'unité des chrétiens ?

Une autre question non moins importante : si on n'a pas un document officiel de convergences et de divergences, ne risque-t-on pas d'embrouiller nos simples chrétiens (qui le sont peut-être déjà avec l'ensemble des mystères chrétiens) qui vont penser que toutes les religions s'identifient ?

Pierre NGOGA

Fin de l'année académique 1986-1987. Le Professeur Alfred Jules VANNESTE (Chanoine belge) fête ses 65 ans, âge de la retraite statutaire. A cette occasion la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa (F.T.C.K.) dont il est le dernier "survivant", dans le corps professoral, des 7 fondateurs (1957) lui rend hommage en l'élevant à l'éméritat. M. Laurien NTEZIMANA, ancien étudiant de cette Faculté est associé au groupe des personnes devant rendre cet hommage. Ce texte s'inscrit dans ce cadre. Car pour M. NTEZIMANA, le Professeur VANNESTE est l'homme qui incarne "l'Esprit de Jésus". Le texte garde toute son actualité.

L'Esprit de Jésus

L'Esprit de Jésus conduit qui il habite à se créer dans le mouvement même où il crée pour les autres les occasions et les conditions d'en faire autant. Voyons à préciser ce que nous entendons par "retrouver en quelqu'un l'Esprit de Jésus". Plusieurs traits - dont nous ne citerons ici que ceux qui nous paraissent fondamentaux - permettent de repérer un tel homme.

Il y a d'abord le fait, désespérément élementaire, de manger et de boire : qui est habitué de cet esprit mange et boit ! Malgré l'apparence, ce n'est pas évident ! Et bien des sagesse - même chrétiennes - estimeront qu'un tel homme n'est qu'un "glouton et un ivrogne, ami des publicains et des pécheurs" (Mt 11,19).

Entendons-nous évidemment : le manger et le boire évoqués ici ne sont pas tout à fait synonymes de "faire ribaille", quoique cela même ne soit pas

mauvais entre copains et à certaines occasions. Nous parlons plutôt de la dimension festive de la vie : plaisir, humour, joie. Partagés. C'est donc plus englobant. Ajoutons cette précision que ne connaît de grande joie que qui sait supporter de grandes souffrances. Le manger ne comble-t-il pas la faim, le boire n'étanche-t-il pas la soif ? Une faim et une soif ressenties. Plus elles seront grandes, plus de plaisir on éprouvera à les satisfaire. Traduisez, lecteur ! Allusion est faite ici à un caractère précis de l'"Esprit de Jésus" : qui l'a en lui sait faire sa part au côté négatif de la vie, il sait accueillir la souffrance et la brûler pour la transformer en joie.

ACCUEILLIR L'AUTRE SEXE

La seconde caractéristique a trait au rapport des sexes : qui a en soi l'"Esprit de Jésus" n'a pas peur de l'autre sexe. Voilà qui n'est pas du tout "catholique", au regard de l'histoire des "institutions suiveuses" de Jésus. Nous devrions même - peut-être - nous montrer plus circonspect quand nous écrivons des choses pareilles : il paraît que ces institutions en ont brûlé pour moins que cela ! Pourtant, d'après les textes fondateurs, le Maître lui-même a donné un brillant exemple du fait que, même au célibataire, il n'est pas interdit d'avoir une ou deux amies profondes, il n'est même pas recommandé de fuir les prostituées sous prétexte qu'elles mènent une "mauvaise" vie !

Lorsqu'on a l'"Esprit du Maître", on ne connaît ni discrimination sexuelle, ni censure intempestive, nous nommons celle-là qui fait fuir la relation à l'autre, au lieu de traverser les épaisseurs pour la réaliser.

Car la relation, surtout à l'autre sexe, est comme un jardin : elle est très belle, mais pour qu'elle le reste, il faut constamment enlever les mauvaises herbes, qui ne se font pas faute de repousser. Et quand on s'arrête de jardiner, on fait pousser alors une petite jungle, gouvernée par la loi du même nom. Et après on ira déplorer que "tout le monde se débâche", y compris des "consacrés" ! C'est ne pas voir où le bât blesse. En fait, il est à craindre que la "doctrine et la morale" des "institutions suivies" n'ignore l'"Esprit de Jésus", en matière de relation à l'autre sexe comme en plusieurs autres. En cette affaire en effet, il faut bien sûr "se documenter", mais finalement on ne peut faire confiance qu'à soi-même, car nul, pas même Dieu, ne peut "aimer" à la place de qui que ce soit. Et chacun sait qu'aimer, c'est "une affaire de vie ou de mort".

SENSIBILITE A LA MISERE D'AUTRUI

La troisième caractéristique de l'"Esprit de Jésus", c'est la sensibilité à la misère d'autrui. Orientation d'esprit : altruiste ! D'aucuns se hâteront sûrement d'objecter que nous donnons là dans l'horizontalisme le plus plat, que ce que nous énonçons là n'est que simple "humanisme", comme si l'humanisme n'avait rien à voir avec l'"Esprit de Jésus".

Nous sommes d'accord qu'il ne suffit pas d'être humaniste pour prétendre marcher sur les traces de Jésus, mais on aurait tort de ne pas voir que le "suivre Jésus" ne peut faire l'économie de l'"humanisme". Qui disait encore que "l'homme est la route de l'Eglise" ? On se demande, parfois avec angoisse, s'il a mesuré à quel point il avait raison.

Voir ce qui manque au bonheur des autres, et y pourvoir selon ses capacités, tel est le nerf

de cette troisième caractéristique. Voir ! Non décider ! Car on en voit beaucoup qui s'agitent pour apporter "le salut" tous azimuts, avant d'avoir pris le temps de "voir" la couleur de l'"attente du salut" de ces lieux. Résultat : ils se font fermer les portes du cœur, sinon au nez ! Alors qu'effectivement ils apportaient "quelque chose de taillé". Mais la manière ...

Pourvoir au bonheur des autres, ce n'est pas du tout vouloir "sauver autrui" coûte que coûte ! C'est plutôt se tenir constamment en une relation de bonté avec le prochain. Quoi qu'il arrive ! Non pas pour "faire du bien". Ou "pour l'amour de Dieu". Mais parce que "c'est ainsi" : on n'est soi qu'à ce prix. C'est la vérité de l'être humain, la logique de son fonctionnement correct. Ce sera donc "nourrir ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, aller à ceux qui sont seuls, écouter sans juger avec toute bienveillance, soigner de ses mains, bâtir l'habitat, travailler la terre, enseigner, distraire par le jeu et le spectacle, assister les mourants, organiser une société moins inhumaine, sauver et relire les textes anciens, demeurer pour tous vigilant dans le silence, entendre ce que dit le fou, rendre dignité à l'offensé, et choses pareilles ; et toujours dans la discrétion souveraine du Logos, qui ne s'impose pas, mais fait la vérité".*

ABSENCE DE RESENTIMENT

La quatrième caractéristique que nous trouvons à l'"Esprit de Jésus", c'est l'absence de ressentiment. Qui a cet esprit "excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout" (1 CO 13,17).

* M. BELLET, Théologie expresse, DDB, 1980, 253-254

Il supporte même qu'on ne croie pas comme lui (ou pas du tout) autour de lui. Il aime ses ennemis jusqu'à "comprendre" l'oppression et à se soumettre à l'injustice ! "Absolument pas par faiblesse", comme précise Maurice Bellet, "mais par une force plus grande; sans du tout la bassesse de la soumission. Car c'est passer ailleurs, hors de la logique usée du meurtre, hors tout autant de la passivité de l'esclave, qui a peur; c'est créer un autre monde, où le rapport premier de mon ennemi avec moi n'est pas régi par sa loi, elle-même soumise au logos de la guerre. Ainsi sommes-nous un, poursuit Bellet, quelle que soit la faiblesse qui le tient encore sous la loi de la mort. Un, demeurant ennemi : car rien n'est éludé. Mais qui aime son ennemi commence à traverser le mur de fer". Et de conclure : "C'est le seul moyen de diminuer la violence, la tout à fait dangereuse, irrécupérable, parce qu'elle ne se nomme pas violence, mais raison. User de la guerre pour bâtir la paix ne fait, en revanche, que déplacer cette violence, intacte; ou même, par la hâte d'en finir, l'espoir de la dernière bataille qui résoudra tout, y ajouter".

Cette absence de ressentiment à quelque chose à voir avec la naïveté seconde dont parle P. Ricoeur, l'enfant créateur de Nietzsche (après le chameau porteur et le lion destructeur de la tradition), et l'éveil (satori) des maîtres orientaux des arts martiaux et autres mystiques : on a traversé tant d'épreuves, combattu tant de combats, subi tant d'échecs sans pour autant renoncer à recommencer ... qu'un beau jour une lumière a lui, un éclair a traversé la nuit, et on s'est senti "éveillé", vigilant sans tension, dans un état d'euphorie maîtrisée où l'on "ne connaît plus personne", où l'on ne se connaît plus d'ennemi. Et la vie passe à sa plus grande puissance, puisque même les instincts de mort se mettent à le servir. La vie de l'autre devient alors sacrée, au même titre que la sienne propre, quelles que soient les intentions

de l'autre : le logos de la guerre a été, non supprimé, mais transmuté. Et on se retrouve artisan inconditionnel de réconciliation et de paix.

ABHORRER LE MENSONGE ET L'HYPOCRISIE

La cinquième caractéristique de l'"Esprit de Jésus", nous la trouvons dans le fait d'abhorrer le mensonge et l'hypocrisie.

Mentir, c'est tuer la parole. Or ceci est plus qu'un homicide, si l'on a quelque égard au "Verbe", ce "Logos" qui est naissance et vie de l'homme.

Parler comme nous le faisons ici, c'est évidemment faire preuve d'une grande naïveté dans une société habituée aux mensonges des chrétiens, des politiciens et de la publicité. On ne peut pourtant que se répéter, lorsqu'il y va de la vérité de l'homme : si la vie biologique se transmet par le sexe, la vie "humaine" ne l'est jamais que par une parole sans mensonge. Nous entendons par là une parole personnalisée, où le sujet parle de son propre fond pour dire honnêtement ce qu'il croit être la vérité, en deçà de toutes les idéologies et autres systèmes englobants.

Parler de son propre fond suppose évidemment que l'on soit prêt à reconnaître le même droit à autrui. De sorte que, qui est habitué de l'"Esprit de Jésus" se reconnaît à ce niveau par le fait qu'il devient, de jour en jour, "oreille attentive et parole sans mensonge" (Bellet).

La sixième caractéristique, c'est que qui a en lui l'"Esprit de Jésus" est, le cas échéant, capable de fermeté. Il excuse tout, croit tout, espère tout ..., mais cela ne signifie pas qu'il soit "papa gâteaux". Il sait être dur comme le médecin, suivant la gravité de la maladie. Il connaît d'instinct ce rien qui constitue la frontière entre compromis et compromission, respect de la parole autre et démission. S'il évite comme peste la "prétention vaine à tenir le discours pour tous, à dire le sens ultime", ce n'est pas qu'il n'a pas d'option ferme, d'absolu. Au contraire, il en a un, et de taille : n'exclure personne. "S'exclut qui exclut", tel est son invariant suprême.

Nul ne contestera qu'il faille une fermeté et une humilité inouïes pour se tenir constamment en cette logique de non-exclusion. Car nous avons tout le temps quelqu'un à exclure : le Nègre, le Blanc, l'Arabe, le chrétien, l'athée, l'indifférent, le catholique, le protestant, le musulman, le "païen", le riche, le pauvre, la droite, la gauche, le rigoriste, le jouisseur, le Hutu, le Tutsi, ceux du nord, ceux du Sud, etc.

Se tenir en cette logique de non exclusion n'est pas, on le devine aisément, exempt de tout danger. Car devant qui n'exclut pas, ceux qui excluent ne peuvent que se liguer pour l'exclure : voilà pourquoi Jésus de Nazareth est mort "hors les murs", dans la dérision et la dérision.

Evoquer cette mort nous conduit à la septième et dernière (dernière ? le lecteur peut en ajouter) caractéristique de l'"Esprit de Jésus" : qui en est habité sait "mourir comme un homme".

Certes, quand on le pourchasse dans une ville, il préfère fuir dans une autre (Mt 10,23). Parfois, il évite même de se montrer, lorsqu'il sent que les temps et les lieux ne sont pas sûrs pour lui, alors que "son temps" n'est pas encore venu (cf. Jn 7,1-13). Il sait en effet "calculer le prix" de ce don sans prix qu'est pouvoir respirer, et à l'air libre ! Il ignore donc la témérité.

Il sait aussi qu'à vouloir donner sa vie trop vite, on calcule mal les forces en présence, ce qui conduit à payer ou exiger le prix fort (= le sang) là où un peu de patience et de dialogue auraient peut-être conduit au changement souhaité.

Qui a l'"Esprit de Jésus" ne jette donc pas sa vie par la fenêtre, nonobstant la promesse de la vie éternelle.

Pourtant, lorsque vient l'heure de vérité, il sait répondre sur sa vie de ses pensées, de ses paroles et de ses actes. Il a le courage de mourir, lorsqu'il ne peut faire autrement sans se dédire. Il "accomplit tout" (Lc 23,46). Il fait confiance - précisément en la vitalité et en la capacité de suivi de son esprit - et passe la main, disparaît pour que son esprit ait le champ nécessaire pour le ressusciter "en forme de communauté" (Eboussi Boulaga).

Une noblesse retrouvée

Les Rwandais ont toujours considéré les paysans comme ressource de base. En effet, durs au travail, pleins de bon sens et prêts à s'adapter, ces paysans dont nous sommes issus produisent de quoi nourrir toute la population du pays. C'est vrai que "le Rwanda a eu et a toujours un atout extraordinaire" que sont ces paysans. "C'est leur acharnement quotidien total au travail, (...) leur fabuleuse capacité d'adaptation, leur pragmatisme, leur génie, leur connaissance intime de nos éco-systèmes qui leur ont permis de tirer de leurs lopins de terre des ressources à vrai dire étonnantes. C'est aussi leur ouverture d'esprit, leur sens d'innovation qui leur permettent d'assimiler rapidement ce qu'ils considèrent comme représentant pour eux un progrès réel" (1).

Mais depuis quelques années quand un citadin voulait injurier une personne, son insulte favorite était : "UMUTURAGE", ce qui voulait dire au sens péjoratif paysan, ignorant, inculte, l'antonyme de "UMUNYAMUGI", un citadin, cultivé, raffiné, un bourgeois, un érudit. C'était l'époque où le citadin de fraîche date n'avait qu'un souci : faire oublier qu'il avait ses origines paysannes et perdre son accent campagnard ou monotagnard.

(1) Discours du Général-Major Juvénal HABYARIMANA, Président de la République Rwandaise à l'occasion du 25^e Anniversaire de l'indépendance nationale.

Depuis quelques mois les choses commencent à changer. Et l'on comprend aisément que le mot "UMUTURAGE" signifie bel et bien un habitant du pays, son sens originel. Les citadins se mettent à rechercher avec fierté leurs origines terriennes tandis que le mot "UMUTURAGE" retrouve une noblesse oubliée (cfr. Conseil du Gouvernement du 13 novembre 1987). C'est celui du citadin "UMUNYAMUGI" qui est en passe de devenir une insulte ! Il signifie péjorativement un retors, une personne traîtreusement double !

Actuellement, certains citadins dans leurs conversations ne manquent pas une occasion d'évoquer avec émotion leur colline natale. En même temps, on assiste tout naturellement au développement d'une insatiable curiosité des gens pour ce Rwanda aux Mille Collines, un des plus beaux pays africains dont on découvre enfin les multiples beautés.

C'est vrai, il n'y a pas de pays non seulement plus politiquement unitaire, mais aussi plus géographiquement varié que le nôtre. Passer d'une région à une autre, c'est avoir la révélation d'un paysage, d'un accent, d'un tempérament ... D'aucuns affirment que l'accélération des moyens de communication tend de plus en plus à fonder les esprits dans un même moule, ce n'est pas vrai. Chaque région naturelle essaie de conserver sa personnalité propre, son irremplaçable originalité dans la danse, la musique, le parler, etc. Bref, c'est la diversité des régions dans l'unité nationale retrouvée.

Augustin BASEBYA

Archives et Documentation historiques au Rwanda

Il y a quelques mois, se tenait, au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandaïs de Kigali, une exposition qui souleva bien des polémiques ! En effet, le sujet de cette manifestation au coeur de l'Afrique avait trait à la période coloniale. La Bibliothèque Africaine de Bruxelles nous faisait la faveur d'exposer quelques échantillons des documents qu'elle possède dans ses archives et qui concernent l'épopée Européenne en Afrique entre 1885 et la période des préindépendances.

Curieux et amateur d'histoire, je n'ai pas manqué d'aller fureter dans cette exposition. Mais paradoxalement, ce ne sont pas les vieux documents qui m'ont intéressé le plus, mais le "signataire" datant de quelques jours et qui patiemment recueillait les impressions des visiteurs. La plupart des Rwandais qui avaient pu admirer, ici, une infime fraction de la richesse de la Bibliothèque Africaine s'exclamaient d'un même concert: "Quelle tristesse que tant de documents ayant trait à notre pays soient impossibles à consulter, parce qu'ils se trouvent à l'étranger ..."

PLAIDOYER POUR UNE MEDIATHEQUE

Et ces gens ont parfaitement raison, car l'on peut s'imaginer le travail intéressant auquel pourraient se livrer des dizaines de chercheurs Rwandais disposant d'une médiathèque concernant leur pays. Nous employons à dessein le terme

"médiathèque" car le matériel concerné se compose de livres, revues, mémoires, photos, films, bandes vidéo, disques et cassettes sonores.

Parlons seulement bibliothèque. Sur les centaines de tonnes de documents de la Bibliothèque Africaine, je me demande combien ont trait au Rwanda ! Une faible proportion sans doute mais cependant conséquente en poids et en informations de tout genre ... C'est pour cette raison, qu'aujourd'hui ne doit pas être aux regrets mais à l'espoir, car aide d'un peu d'imagination et des techniques modernes de traitement de l'information, j'estime qu'il ne coûterait pas beaucoup de pouvoir disposer au Rwanda d'une copie de chaque écrit, (livres, revues, mémoires, article, ...) ayant paru durant les années de "colonies".

Au début du 18ème siècle, n'importe quel missionnaire, officier ou colon se devait d'écrire dans une revue ou un livre ses impressions, ses aventures et parfois des récits ayant trait à la culture, à la faune, à l'histoire du Rwanda... Ces documents seraient donc précieux aux chercheurs Rwandais puisque faisant partie du patrimoine commun Belgo-Rwandaïs. On pourrait dès lors imaginer que le Rwanda dispose dans un Fond National d'un exemplaire ou du moins d'une copie de chaque document dans lequel le Rwanda est mentionné. Ce "FOND RWANDAIS" ne pourrait évidemment prêter ses copies mais il disposerait en plus des documents, d'une bonne photocopieuse ou mieux d'un ordinateur équipé d'un outil de recherche documentaire et d'un traitement de texte avancé. Grâce à ces appareils et aux outils informatiques associés, le Fond pourrait rechercher et reproduire les documents que désireraient étudier des chercheurs privés ou encore pourrait reproduire les principaux pour les Universités et Grandes Bibliothèques.

Que faudrait-il pour réaliser ce fond? A vrai dire peu de choses ... Une bourse d'étude pour un chercheur Rwandais qui serait chargé pendant un ou deux ans de répertoire (si ce n'est déjà fait) tous les documents ayant trait au Rwanda, y compris les innombrables publications faites par les missionnaires dans les revues de leur ordre. La collaboration du directeur de la Bibliothèque Africaine pour ce travail est évidemment requise ainsi que son autorisation après inventaire de reproduire les documents...

Un budget est évidemment nécessaire pour financer cette opération, mais avec un peu d'imagination, on le trouverait facilement et l'on peut très bien penser que l'U.N.E.S.C.O. serait partie prenante pour un mini projet en vue de restituer à un pays d'Afrique une partie de son "PASSE".

Il serait aussi nécessaire de disposer d'un budget de fonctionnement pour ce centre qui devrait se trouver idéalement dans les locaux du nouveau musée de Butare. Ce budget devrait aussi couvrir les frais des appareils "copieurs" afin que l'on soit certain que la copie "originale" reste dans le "FOND" et ce pour éviter une dispersion catastrophique de la collection.

Voilà l'idée est lancée, si vous avez besoin de notre aide, dites-le nous, amis Rwandais ...

Dr LOODTS et G. HAIRSON

Garnet

JANVIER
FEVRIER
1988

SACRE DE MONSIEUR THADDEE NSENGIYUMVA

Le 31 janvier fut pour le Diocèse de Kabgayi et pour tout le Rwanda un grand jour de fête. On sacrail évêque Mgr Thaddée Nsengiyumva, évêque coadjuteur de Mgr André PERRAUDIN avec droit de succession. 19 évêques, quelques 150 prêtres, une foule de religieux, religieuses et fidèles avaient répondu à l'invitation. Parmi les invités de marque se trouvaient le Chef de l'Etat et son épouse, les hauts dignitaires de la République, les membres du Corps Diplomatique et Consulaire accrédités dans notre pays.

Les discours de circonstance furent prononcés par Mgr André PERRAUDIN (évêque consécrateur), le nouvel évêque, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, un représentant de la communauté chrétienne de Kabgayi. Le nouvel évêque a pour devise "QUE TON REGNE VIENNE".

Du 21 au 23 février, le Professeur Lurhuma ZIRIMWABAGABO a effectué une visite officielle dans notre pays sur invitation du Gouvernement rwandais. Il a été reçu notamment par le chef de l'Etat et par le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales. Le 22 quelques 450 personnalités dont la plupart du monde médical étaient tout yeux et toute oreille au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandaï pour suivre sa conférence.

Le Dr Lurhuma a affirmé avoir découvert un vaccin contre le SIDA même si les milieux scientifiques euro-américains ne lui reconnaissent pas cette paternité. Il a annoncé qu'en juin de cette année son vaccin sera déjà sur le marché. Une vingtaine d'injections devraient suffire pour rendre la santé aux "aidés".

Son vaccin, le NM1, est une abréviation de Mobutu-Moubarak, noms des Chefs d'Etats zaïrois et égyptien qui ont permis au Dr Lurhuma et à son collègue égyptien, le Dr Ahmed SHAPIK, de mener à bien leurs recherches. Le Rwanda s'est engagé également à leur apporter sa contribution. D'où cette visite officielle dans notre pays, la première que le Docteur effectue à l'étranger.

Avant de regagner Kinshasa, le Dr Lurhuma a tenu une conférence de presse devant la Presse Nationale au Village Urugwiro. A la question de savoir pourquoi le professeur ne publiait pas ses résultats dans des revues scientifiques internationales, il a répondu que ses tentatives avaient été vaines. Une certaine "mafia" du monde scientifique se serait plutôt servi de ses travaux pour faire avancer ceux de quelques autres chercheurs.

Né en 1942 à Lugo au Kivu, le Professeur Lurhuma est spécialiste en médecine interne et immunologie, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa, Directeur du Laboratoire d'Immunologie à la même Faculté, Directeur de l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé.

LE CENTRE IWACU A UN NOUVEAU COORDINATEUR

Le 13 janvier une modeste et sympathique réception a réuni au Centre IWACU une cinquantaine d'amis et collaborateurs. C'était l'officialisation de l'entrée en fonction le 1er janvier du nouveau Coordinateur du Centre, M. François NZABAHIMANA. Il remplace ainsi M. Georges BONDELLE qui assumait cette responsabilité depuis février 1984.

Bien qu'il ne faille pas parler de "révolution" l'événement était tout de même significatif. En effet c'est le premier Rwandaï qui accède à cette charge après 3 Blancs : M. Otto DUMBACH, le Père Yvon POMERLEAU et M. Georges BONDELLE.

Dans son "speech" le nouveau Coordinateur a dit qu'il ne s'agissait nullement d'un "après-projet" puisque la véritable instance de décision reste le Comité de Gestion patronné par le Conseil d'Administration.

M. NZABAHIMANA a 32 ans. Il est marié et père de 3 enfants. Licencié en gestion, il travaillait au Centre depuis sa fondation (1981). Faut-il rappeler que le Centre compte 4 unités : Recherche et Documentation; Formation; Accueil et Hébergement; Appui-Conseil. Ce nouveau module date en réalité du 27.8.1987. Ce jour-là, le Conseil d'Administration, qui a élu M. NZABAHIMANA au poste de Coordinateur, créa une nouvelle unité (Accueil et Hébergement), un nouveau service (l'Administration)

et supprima une unité (Administration et Finances).

Dialogue souhaite plein succès au nouveau Coordinateur.

PREMIER Foyer d'ACCUEIL DES ENFANTS DE LA RUE

Entre l'orphelinat des Soeurs de Calcutta et le Centre de Formation Professionnelle de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Catholique) à Kigali se dresse un modeste bâtiment au toit bleu ciel. C'est le premier Foyer d'Accueil des Enfants de la Rue, Groupe Centre Ville, inauguré le 27 février. Des danses et des jeux des "Abadacogora" (les intrépides) (nom donné par le Bureau Social Urbain - BSU - aux enfants de la rue qu'il encadre) ont précédé cet après-midi là la bénédiction des nouveaux locaux à 16 h par le Nonce Apostolique au Rwanda, Mgr Jean Baptiste MORANDINI. Y assistaient les responsables de la Caritas Kigali, les employés du Bureau Social Urbain, des proches collaborateurs ainsi que quelques amis.

La Bénédiction fut suivie d'une petite réception amicale au cours de laquelle le Père Guy MUSY, responsable du BSU prit la parole. Il rappela l'historique du Projet "Enfants de la rue", ses réalisations et les causes de ce phénomène. Il souhaita que beaucoup de personnes morales et physiques épaulent le BSU en reprenant les divers groupes de la ville (ce qui est déjà fait) et en étendant cette action à travers tout le pays. D'ailleurs des courants de sympathie et d'engagement en ce sens se manifestent ici et là.

Dans son intervention le Représentant du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif se plut à souligner l'action pionnière de l'Eglise Catholique au Rwanda ainsi que le rôle

combien appréciable joué par les mouvements des jeunes (J.O.C., Xaveri, A.S.R.) dans l'encadrement des jeunes. Il réaffirma le soutien indéfectible de son ministère à tout projet ou oeuvre sociale en faveur des jeunes.

Les nouveaux locaux comprennent un bureau et une chambre à coucher de l'animateur principal, une salle de réunions et d'alphabétisation, des toilettes, une douche, une cuisine, un "bungalow". Les enfants pourront y prendre le repas de midi. Ce n'est donc pas un centre d'hébergement. Il est un don de la Caritas Allemande qui en a financé la construction.

JUBILE D'ARGENT DU PETIT SEMINAIRE DE BUTARE

6 évêques, une cinquantaine de prêtres, des religieux et religieuses et une foule de fidèles remplissaient le Stade Huye en cette journée du 7 février. Ils étaient venus célébrer le 25e anniversaire de la fondation du Petit Séminaire de Butare (fondé à Save en 1962). La messe célébrée en français fut suivie de jeux folkloriques présentés par le groupe "choc" d'animation du Séminaire. Les chants en l'honneur du Petit Séminaire alternaient avec ceux louant le M.R.N.D. (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement).

Ce fut ensuite le moment des discours où prirent la parole successivement Mgr Jean-Baptiste Gahamanyi (évêque du lieu), le président de l'ASEVIF (Association des Anciens Elèves de Virgo Fidelis qui vient de naître et d'être reconnue officiellement), le représentant du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Le premier orateur insista sur les difficultés qu'a connues et connaît encore le Séminaire dès sa fondation à nos jours dont le coût annuel des frais de l'ELECTROGAZ

(900.000 FRW) n'est pas des moindres. Le troisième intervenant loua l'initiative de tous ceux qui fondent des écoles privées mais les mit en garde contre la non observation des directives ministérielles.

Après l'exécution de quelques acrobaties, les invités furent conviés à une réception digne de l'événement dans les locaux du Petit Séminaire. Réception égayée par un très beau chant des anciens du Séminaire résidant à Kigali.

Ce fut une fête bien réussie, pleine de joie et de fierté pour ce Séminaire qui a formé plus de 1.700 candidats et délivré plus de 600 diplômes. Ce fut aussi une occasion d'offrir des cadeaux. Les anciens du Séminaire offrirent à Mgr CAHAMANYI un très beau portrait de lui-même, une vache laitière à Mgr Léon NZABAMWITA (premier recteur du Petit Séminaire) et 10 Encyclopédies au Petit Séminaire. La veille la Présidence du MRND avait offert également au Petit Séminaire une Camionnette Toyota.

Et pour la petite histoire, des enfants de l'Ecole Primaire qui ne comprenaient rien à la messe (dite en français, de même que l'honorable) avaient préféré prier de leur façon. Les garçons jouaient au ballon, les filles à la balle. Bien loin de l'autel bien sûr.

L'INSTITUT SUPERIEUR DE NKUMBA

S'il est vrai que "chaque école qui s'ouvre est une prison qui se ferme", voilà une bonne nouvelle pour notre pays. Ce fut le cas le 3 février quand le Chef de l'Etat procéda à l'inauguration officielle de l'ISCPA : Institut Supérieur Catholique de Pédagogie Appliquée de Nkumba à Ruhengeri. Situé à 5 km de Ruhengeri près du volcan Muhabura et du lac Ruhondo, cet institut est

l'oeuvre des Pères Blancs sur l'initiative de Mgr Phocas NIKWIGIZE, évêque du lieu.

Commencés en 1983, les travaux de construction ont duré 2 ans. L'institut a ouvert ses portes aux premiers lauréats en 1986 (novembre). Ils sont une vingtaine aujourd'hui, hommes et femmes, la plupart des Rwandais. L'institut occupe un périmètre de 10 ha d'où il tire le gros de l'alimentation de ce petit monde.

Les constructions financées par MISEREOR auront coûté la bagatelle somme de 80 millions FRW. (Source: A.R.P. du 4 février 1988, p. 4-5).

DIALOGUE

La revue DIALOGUE est à la recherche d'un

SECRETAIRE - DACTYLOGRAPH

Conditions requises:

- . Humanités complètes
- . Formation et expérience en secrétariat-dactylographie
- . Formation et expérience en gestion comptable

Les candidats intéressés peuvent contacter la rédaction de DIALOGUE (dans la cour du KINYAMATEKA).

A travers livres et revues

D'HERTEFELT Marcel et DE LAMME Danielle:
Société, Culture et Histoire du Rwanda:
encyclopédie bibliographique 1893-
1980/87. - Tervuren : Musée Royal de
l'Afrique Centrale, 1987 : 2 tomes,
1715 pages, tableaux, index.

Marcel d'Hertefelt et Danielle de
Lame de la Section d'Ethnosociologie (anthropolo-
gie sociale) et d'Ethnohistoire du Musée Royal de
l'Afrique Centrale à Tervuren (Belgique) viennent
de publier un bel ouvrage de deux tomes après une
bonne dizaine d'années de labeur. Il s'agit d'une
encyclopédie bibliographique sur le Rwanda comme
l'indique le titre. Un "prodige", un instrument
déormais indispensable à tous les chercheurs qui
travaillent sur le Rwanda dans le domaine des scien-
ces humaines et sociales, une mémoire qui aide même
à localiser les écrits anciens sur ce pays.

PRESENTATION ET CONTENU

Le document est le fruit d'un projet
exécuté dans le cadre des conventions belgo-rwandaï-
ses de 1964-1976, 1977-1978 relatives à la colla-
boration scientifique entre l'Institut National
de Recherche Scientifique de Butare et le Musée
Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren.

graphiques (parmi lesquelles 4.788 sont datées)
et 631 renvois à la référence principale pour les
publications collectives. Comme nous le précèdent
les auteurs, le domaine couvert est uniquement celui
des sciences sociales et humaines, à savoir :
l'ethnologie, l'anthropologie, l'archéologie, l'his-
toire, la sociologie, la démographie, la géographie
humaine, l'économie, l'étude du développement, la
politologie, le droit, la pédagogie, la linguisti-
que descriptive, la littérature, etc., bref, les
écrits, livres et articles de périodiques, qui com-
portent des aspects sociaux. Les périodiques consul-
tés sont au nombre de 464, les ouvrages collectifs
sont à 151. Tout est présenté dans l'ordre alphabé-
tique des auteurs et des titres pour les anonymes
et les collectifs. La lecture est très agréable.

Bien qu'il soit évident que Marcel
d'Hertefelt et son collaborateur n'ont pas tout
dépouillé dans le domaine circonscrit, cette pros-
pection systématique des publications où vous pou-
vez trouver le titre et le thème de votre poème,
même si vous les avez confiés à Ab'i Nazareti,
Kurerera Imana, le Périscope et j'en passe de plus
anciens, des notices descriptives, résultats des
résumés soit linéaires, soit intégrés, et un index
des sujets traités largement détaillé, est un chef
d'oeuvre qui m'a invité irrésistiblement à mener
cette réflexion en faveur de la recherche dans les
bibliothèques du Rwanda. J'ai cru entrevoir dans
ce document qui nous est offert un "défi" (latent).

A QUI EST LANCE LE "DEFI" ?

Je peux affirmer d'emblée que le
"défi" est lancé à nos bibliothécaires et à nos
archivistes ... mais non moins à la Direction Géné-
rale de la Recherche Scientifique (MINESUPRES) dont
relève la responsabilité logistique.

En effet, quand on considère de près la situation des bibliothèques du Rwanda en général, et celle des bibliothèques universitaires en particulier, on remarque qu'à l'heure actuelle des chercheurs sont désorientés par la dispersion des sources documentaires qui n'ont pas encore un catalogue collectif. Il arrive qu'un professeur de Ruhengeri aille chercher un document à Butare, ne le trouve pas et rentre déçu, alors que ce dernier est par exemple à Nkumba (ISCPA). Il arrive que l'on se déplace de Kigali à Ruhengeri pour consulter un ouvrage disponible uniquement à Butare ...

A l'heure où nous en sommes, la solution de ce problème ne peut être donnée que par les autorités qui ont la décision finale sur l'Université, les Ecoles, Centres et Instituts supérieurs, par la constitution d'un fichier collectif, prospectif d'abord, rétrospectif ensuite. Il suffit d'exiger une fiche catalographique à chaque bibliothèque pour toute publication faite sur le ou au Rwanda. Evidemment ce service de collecte s'occuperait lui-même des périodiques. Ainsi, petit à petit, on mettrait à la disposition des gens un instrument commun de recherche documentaire qui pourra s'étendre sur les régions avoisinantes dans le cas où leurs rapports avec le Rwanda sont évoqués (comme l'a fait Marcel d'Hertefeldt).

Je pourrais même affirmer que dans le cas où la Bibliothèque Nationale dont il a été souvent question ne commencera pas sa tâche par là, quitte même à l'étendre plus tard à d'autres formes de documents, elle aura raté sa principale mission.

Bien plus, un catalogue national collectif permettra de résoudre le problème de la mauvaise utilisation des ressources destinées à l'achat des documents, dans la mesure où certaines bibliothèques n'auront plus à commander des ouvrages

disponibles dans le pays, et peut-être déjà en plusieurs exemplaires. Les prêts interbibliothèques seraient sans doute plus faciles et plus profitables. Je signalerais en passant qu'il n'existe pas encore un système de prêt entre les bibliothèques. Seules deux bibliothèques tâtonnent : il s'agit de celles de l'UNR - Campus de Ruhengeri et de l'Institut Supérieur Catholique de Pédagogie Appliquée de Nkumba.

CONCLUSION

En peu de mots, voilà la réflexion que j'ai eue à la lecture de cette vaste bibliographie. Un "monument" modèle est déjà érigé, il n'appartient qu'aux Abanyarwanda de le mettre en valeur et, dès maintenant, d'en renforcer le "piédestal". J'entends quelqu'un me rétorquer que les bibliothèques du Rwanda n'ont pas toutes le même système de classification ! Mais ce catalogue collectif ne serait qu'un indicatif des auteurs et des anonymes que l'on veut localiser, la cote des livres ne servant qu'aux magasiniers. Je crois que ça vaut la peine d'en parler beaucoup plus, en tout cas !

Côme NDAGIJIMANA



NZISABIRA Jean : Evolution de
l'agriculture et Croissance
de la Population au Rwanda,
ajustement d'un système de mise
en valeur aux contraintes démog-
raphiques, Louvain-la-Neuve,
1986, 559 p.

En juin 1986 M. Jean NZISABIRA, ancien professeur à l'ex I.P.N. (Institut Pédagogique National) présentait, en vue de l'obtention du titre légal de Dr en Sciences, une thèse on ne peut plus d'actualité pour notre pays. On sait en effet que le thème Population/Production est à l'ordre du jour de nombreux séminaires ou réunions tenus dans notre pays. C'est ainsi que même les évêques catholiques ont publié récemment une Lettre Pastorale consacrée au grave problème de la croissance rapide de la population.

Comme on s'en doute, le sujet de la thèse est traité de façon fort technique. Nous en extrayons donc quelques considérations et conclusions d'ordre général facilement compréhensibles même pour les non initiés.

L'IDEOLOGIE DE LA SURPOPULATION

Depuis bientôt un siècle "le sur-peuplement du Rwanda (et du Burundi) est admis par tous sans que, curieusement, aucune étude empirique sérieuse sur le dépassement de sa capacité potentielle de support ne l'ait démontré. A ce sujet la littérature reste très superficielle (...)" (p. 245).

Celle "assez riche sur le thème 'milieu naturel/activités rurales' montre que l'écologie du Rwanda s'est laissée progressivement dominer par le courant néomalthusien".

Selon ce courant, il faut arrêter la croissance démographique par la prévention des naissances car "la croissance démographique détruit le patrimoine foncier du pays". Devant cette littérature qui tient plus de l'idéologie, des préjugés, de l'émotion collective et même de la polémique, l'auteur a décidé de sortir de cette ornière. Il a ainsi mené une étude scientifique d'un objet très précis : "informer ou confirmer ce portraït-robot, très largement diffusé dans la littérature (...) dans lequel le Rwanda est présenté (...) comme un pays surpeuplé et en état d'autodestruction" (p.503).

Il prend ainsi comme thème de sa thèse "comment réagit le système rwandais de mise en valeur agricole au défi de la croissance démographique puisque (...) l'expansion démographique (...) handicape le progrès économique et réduit de plus en plus la ration alimentaire individuelle ?" (p.8).

LA THESE DE LA SURPOPULATION

"L'idée de 'surpopulation' est en fait suggérée, le mot est même lâché, pour la toute première fois en 1925 par le Dr VAN NITSEN dans son rapport de mission médicale que lui avait confiée l'Union Minière du Haut-Katanga en vue d'étudier sur place la constitution physique des habitants du Ruanda-Urundi et d'examiner la possibilité d'y recruter massivement des travailleurs" (p. 242).

En 1926-1927 la Belgique concluait que les populations du Ruanda-Urundi devaient émigration car leur territoire était devenu trop petit

pour elles. Cette propagande avait bien sûr un but très précis : fournir de la main d'œuvre aux sociétés minières du Congo (comme indiqué plus haut). Evidemment ces déportations massives de populations supposaient au préalable un accord de la commission des mandats de la Société des Nations. Pour justifier le bien fondé de l'opération, il fallait la présenter sous une forme humanitaire avec une argumentation à coloration écologique.

La thèse de surpeuplement était tout indiquée. (Nous verrons dans un prochain article ce qu'il faut entendre par ce vocable et ce qu'il faut en penser dans le cas du Rwanda notamment). Pourtant il a fallu attendre l'année 1954 pour mener la première enquête quelque peu fiable sur la population.

QUELQUES CAUSES DE LA FAMINE

Il est étonnant que le pays ait connu autrefois des famines fréquentes alors que l'effectif de la population était faible. Mais le Rwanda n'a pas connu une seule famine depuis 1945 alors que sa population a plus que quadruplé (de 1,5 million à + 6 millions). C'est donc dire que le phénomène de la famine n'a aucune relation positive avec la charge humaine. Il a même été constaté que "les famines frappent le plus souvent les régions à faible densité de population, alors que les régions les plus peuplées sont au contraire les greniers du pays".

Faut-il alors accuser le milieu physique ? Oui, en partie. Ainsi les famines qui ont frappé le Rwanda ont été dues à la sécheresse, à des inondations, à des causes phytopathologiques (champignon parasite, le criquet pèlerin, le leptodoptère tondeur du feuillage de la patate douce).

Mais le coupable n° 1 est l'organisation socio-politique. Ainsi autrefois le pouvoir féodal "imposait des freins considérables à la production agricole : gaspillage scandaleux de l'espace agricole par subtilisation des meilleures terres en manses seigneuriales ou en vastes domaines de pâturages (ibikingi), lourdes prestations de service (uburetwa), importantes prestations en produits agricoles (inturo) et abus politiques (kunyagwa) auxquels s'exposaient les simples sujets dont les fermes devenaient visiblement prospères". (p.413). Le régime féodal avait intérêt à se servir de la pénurie alimentaire comme une arme politique pour maintenir intactes les subordinations pastorales et foncières. Autrement dit "un surplus alimentaire au-delà d'un minimum vital, pourtant possible, n'était pas politiquement souhaité". De peur de susciter une classe d'agriculteurs fortunés susceptibles de constituer des surplus contre les calamités. Et ce faisant de chercher à acquérir quelque indépendance vis-à-vis du pouvoir.

D'ailleurs les chefs eux ne manquaient jamais de rien. Ils s'accommodaient fort de cette situation. En 1926 les Belges reconnurent eux-mêmes que "les chefs avaient inconstamment une part de responsabilité dans les disettes".

LE ROLE DE LA TUTELLE

La Tutelle y a eu aussi sa part de responsabilité. Ainsi la famine de Rumanura (1916-1918) "eut pour principales causes la réquisition des vivres par les troupes allemandes qui ne laisserent pas la moindre semence aux indigènes et l'impossibilité pour ceux-ci de cultiver leurs champs battus par les feux croisés des troupes bellicieuses". En plus le commandant militaire allemand aurait fait raser toutes les bananeraies et interdit les

cultures buissonnantes afin d'empêcher la progression des troupes belges par dissimulation.

Quant à la famine de 1927-1929 elle aurait été le fait du pillage des produits vivriers par les Belges et des transplantations massives des populations laborieuses pour nourrir et fournir la main d'oeuvre aux mines du Katanga.

LE RWANDA PEUT SE NOURRIR

En 1932, un certain Hélios SCAETTA écrivait que "le Rwanda est un pays en cours d'évolution régressive. La régression s'opère de longue date et la population n'a su lui opposer qu'une résignation passive". Ce triste refrain fut repris et continué par toute une littérature, surtout des plus savantes. Ainsi une étude de 1979 (I.R.S. et C.E.M.U.B.A.C.) affirmait que "même un programme intensif de prévention de l'érosion combiné avec une stimulation de la migration ne peut empêcher la ration alimentaire de tomber (...) en l'absence d'une intervention sur la croissance actuelle". En d'autres termes l'avenir du Rwanda est incertain, voire catastrophique.

Heureusement tout le monde ne partage pas cette vision apocalyptique. Pour l'auteur (M. Jean NZISABIRA) l'autosuffisance alimentaire du Rwanda est aujourd'hui une réalité. Il y a même des excédents énergétiques (10 à 15%) et protéiques (50 à 55%) par rapport aux besoins conventionnels. S'il n'y avait qu'une récolte annuelle, le pays ressentirait très fort le cycle alternatif abondance-disette. Mais il y a deux récoltes. En observant l'espace cultural du pays, l'auteur la subdivise en 8 régions et constate que : 4 disposent d'excédents exportables, 5 enregistrent des excédents sur l'axe énergétique, 7 disposent d'excédents sur

l'axe protéique, 3 sont excédentaires sur l'axe des matières grasses.

Mais au plan national le déficit en matières grasses est assez considérable, dû en partie au non usage même des produits gras qui existent dans le pays. Et surtout aux techniques culinaires du fait que toute la cuisson se fait à l'eau.

En tout cas par rapport aux normes de la FAO et l'OMS "le bilan alimentaire du Rwanda accuse même un excédent énergétique non négligeable : 7% en 1958; 17% en 1970; 14% en 1978. Son apport protéique est largement excédentaire. Même le déficit global des protéines animales s'est complètement résorbé après l'indépendance" (p. 377).

CONCLUSION

Comme annoncé au commencement le but principal de la thèse était d'"analyser la flexibilité du système de mise en valeur agricole du pays sous la contrainte de la pression démographique et de poser ainsi un diagnostic sur l'avenir alimentaire de sa population".

Au terme de son étude l'auteur fait un constat : il est vrai que le Rwanda est un pays exigu ; il peut être considéré comme un "espace fini"; l'accroissement de la population est très élevée et la pression démographique considérable. Cependant "il est inexact d'affirmer sans nuances que la croissance démographique détruit le patrimoine foncier du pays". Au contraire. "En augmentant sans cesse le potentiel de travail, la croissance démographique tend à restaurer ce patrimoine en lui appliquant un travail de plus en plus intense" (p. 236).

Ce qui est donc en cause ce n'est pas la pression démographique mais les techniques d'intensification agricoles telles que pratiquées jusqu'à présent. Celles-ci ont atteint leur limite et "il serait suicidaire de chercher à se cacher l'urgence d'une réalité aussi vitale". Un changement est donc nécessaire. Si non "le Rwanda risque de se consumer dans le présent faute de s'inventer un avenir".

Plutôt que de se cramponner à la limitation des naissances, qui n'est qu'une des possibilités théoriques pour résorber un état de surpeuplement, il faut changer le morphosystème agraire actuel. Celui-ci présente beaucoup de défauts à conséquences regrettables : "essaimage accéléré de l'habitat, miniaturisation et enchevêtrement du parcellaire foncier et du parcellaire d'affectation, gaspillage des superficies des cultures en sillons de délimitation, et exposition subséquente des sols au ravinement" (p. 508-509).

Le Rwanda peut nourrir sa population. Mais pour cela il doit opter pour un nouveau "mode de répartition susceptible de hausser le potentiel du système général de mise en valeur en stimulant l'émulation, en fouettant la productivité, en incitant prudemment au délestage progressif de l'activité agricole par une part de plus en plus importante de la population et en orientant celle-ci vers de nouvelles activités" (p. 509).

Concrètement il s'agit de procéder à un "remembrement assorti d'une incitation ferme à l'artisanat, à la production et à la distribution des services" (p. 510). Mais il ne faut pas partir à l'aventure. Il faut "des maintenant approfondir la connaissance des réserves foncières disponibles et de la dynamique pédoagronomique des sols". Et "pour vaincre les inerties au progrès et réussir le décollage économique (...) il paraît nécessaire

de faire accéder concrètement les communautés rurales aux avantages décisifs (santé, hygiène, éducation, mutation socio-professionnelle (...)) de la vie d'échange". (p. 510).

Nous ajoutons quant à nous que cela ne sera possible que grâce à l'instauration d'encore plus de démocratie, de justice, de probité. Comme le disait Montesquieu "les pays ne sont pas cultivés à raison de leur fertilité, mais de leur liberté".

Joseph NTAMAHUNGIRO

Mettez le paysan au centre de votre entreprise, et faites qu'il produise, que ses surplus soient stockés, puis vendus en ville sans que quelque marchand ait loisir de gagner dix fois plus que lui.

Garantissez l'épargne et l'investissement, afin qu'au lieu de fuir votre pays, l'argent y vienne. Faites en sorte que les fortunes que les Africains ont amassées ailleurs reviennent et s'investissent. Et si vous avez fait des placements, donnez l'exemple.

Edgar PISANI

HATEGEKA Jean-Baptiste :
La rencontre à l'ombre des bousculades ou visage et masques de l'hospitalité, Palloti Presse, Kigali, 1988, 72 p.

L'auteur de "Des pistes vers une philosophie de l'hospitalité" et "Pions et roitelets" propose aux lecteurs un nouveau texte : La rencontre à l'ombre des bousculades ou visage et masques de l'hospitalité".

Cette méditation philosophique projetée sur un lit de clinique à Rome (1986), a mûri pendant la convalescence de son auteur (1987) et ses fruits sont cueillis en janvier 1988, pour être portés à la table par Palloti-Presse.

L'idée maîtresse est la rencontre entre les humains. Mais comme cela se passe souvent, ce qui gît aux fondements ne devient clair qu'à la fin de la pensée. Ici aussi, le gros de la réflexion pèrgrine à travers les sinuosités de la vie quotidienne : une série indéfinie de bousculades ou masques de l'hospitalité, c'est-à-dire des rencontres sans visage, telle une abeille butinant le pollen de diverses fleurs, avant et en vue de procéder à la synthèse du pur nectar.

Ce livret aux dimensions fort modestes : 72 pages, voudrait être abordable pour tous mais de non facile lecture pour les esprits encombrés ou pressés.

Les lecteurs pourront se le procurer à la Librairie Caritas (Kigali), à la Librairie du Centre National de Pastorale (Kigali), à la Librairie de Nyundo, à l'Economat Général de Butare, au Grand Séminaire de Nyakibanda, à 200 francs par exemplaire.

Jean Baptiste HATEGEKA

Gourrier des lecteurs

Non aux "baux" écrits

J'ai reçu le n° 126 et comme je suis juriste (notaire), j'ai lu avec intérêt l'article de Messieurs Bourdon et Ngango. Je suis bien d'accord sur la reconnaissance du fait locatif (à notre époque il devient fréquent que le fait précède la loi, ou encore - pire - que la loi doive s'adapter au fait) et aussi sur la protection des locataires (tous les propriétaires n'étant pas des "petits saints").

Mais de là à établir des baux écrits, cela me dépasse... Malgré cinq séjours au Rwanda, ma connaissance des problèmes du pays est évidemment limitée mais celle de la Belgique est meilleure. Les baux écrits d'habitations privées sont répandus essentiellement à partir d'un certain standing, ce qui n'empêche pas leur fréquent non respect (par exemple, un propriétaire hésitant à poursuivre un locataire quittant avant le terme convenu).

Dans ma région, les baux écrits en ce domaine sont l'exception et ne concernent que des propriétés comme on en voit à Kigali avenue Paul VI (simple exemple). Pour les autres, on ne fait RIEN même si personnellement je conseille un engagement minimum.

Notre système actuel de préavis de 6 mois à donner par un propriétaire (avec prorogation jusqu'à une année sauf vente) et de 3 mois par un locataire me semble valable.

Quant à la limitation des loyers (que nous ne connaissons plus que sous la forme de l'indexation au coût de la vie, ne pouvant jouer qu'une fois par an), je la crois aussi le moindre mal : il n'y a qu'en s'en référant à un pays voisin (la France) pour voir les désastres d'une politique persévérante.

rante de protection, à sens unique des locataires, avec le résultat que plus personne ne construit pour louer, d'où pénurie de logements locaux et pratique de "pas de porte" usuaire lorsqu'une habitation devient libre. On ne peut ne pas être d'accord, mais force est de constater que l'économie prend le dessus et se retourne contre ceux qu'on avait voulu protéger.

Alors pour le Rwanda, il faudrait arriver sous une forme ou une autre à savoir qui habite à tel endroit, le considérer alors comme un "locataire" dont le propriétaire est M. X, et lui accorder un recours contre les loyers exagérés avec corrélativement une protection minimum (préavis de x mois pour l'expulser). Les autres mesures en ce domaine sont irréalistes (qui va se charger, à quel prix, de cette paperasserie) et surtout inefficaces.

Léon DOCHY

Courrier d'archives

J'avais lu avec grand intérêt l'article de Monsieur J.B. NGIRABACU consacré à l'industrialisation du Rwanda et où il soulevait notamment le problème des transports, se bornant essentiellement à la "rwandisation" des camions (DIALOGUE n° 109, mars-avril 1985).

Cette question me semble devoir faire l'objet de plus grands développements (tout comme celle des télécommunications ...). Je venais de lire la mise en service sur le lac Victoria de transbordeurs ferroviaires (fabriqués par la Belgique, entre Mwanza et Jinja, assurant ainsi une nouvelle desserte sans transbordement de Dar-es-Salaam vers l'Ouganda, sans oublier la nécessité d'une remise

en ordre du port de Dar-es-Salaam. Je présume que cette mise en service ne bénéficiera que très indirectement au Rwanda.

Par contre - mais j'ignore le stade de concrétisation - il a été beaucoup question d'un transbordeur ferroviaire entre Kigoma et Bujumbura, le Burundi devenant probablement ainsi le seul pays au monde à avoir une gare ferroviaire sans ligne de chemin de fer dans le pays ... L'incidence de cette liaison serait importante pour le Rwanda. Et qu'en est-il du rêve d'une liaison ferroviaire au Rwanda même ?

Léon DOCHY

La brique réfractaire

J'ai lu la nouvelle rubrique "Science et Technologie", sur la Casserole norvégienne et je pensais déjà pouvoir montrer cette invention dans le Centre Nutritionnel, ici où tant de gens manquent de bois, on massacre des arbres encore petits. Mais j'ai été arrêté par ce petit problème, pour lequel je vous demande explication dans votre prochain numéro : Qu'est-ce que c'est la brique réfractaire ? Combien coûte-t-elle ? Est-ce qu'elle est fabriquée industriellement et à bas prix pour que les gens pauvres puissent se la procurer ? Et où la trouver ?

Amato BERENGUER

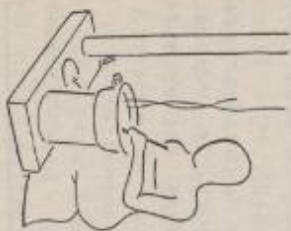
N.D.L.R.

En 1985, la brique coûtait 50 Frw. Tous les renseignements peuvent être obtenus à : POTERIE DE MUYUNZWE

B.P. 86 NYABISINDU

Science et technologie

Une cuisinière familiale économique

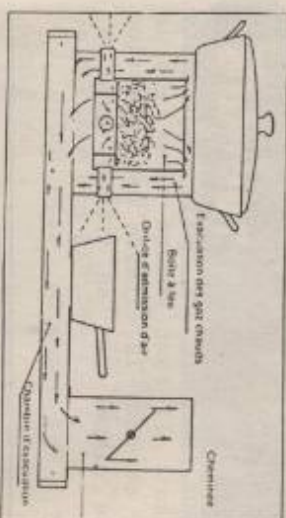


Dans notre pays, la cuisine se pratique très souvent sur un feu ouvert. Cela peut paraître sympathique, mais la fumée provoque de l'irritation, de l'intoxication et parfois de l'infection notamment dans les yeux et ce système consomme beaucoup de combustible. Etant donné que le bois à brûler devient de plus en plus rare et cher dans de nombreuses régions, peu de familles peuvent se permettre une telle déperdition de chaleur, donc d'énergie.

Dans le cadre des transferts de technologie appliquée, nous vous présentons la description d'un modèle de cuisinière familiale inventé par M.J.C. Overhaet du Département "Appropriate Technology de Eindhoven", Pays-Bas. Cette cuisinière peut faire économiser jusqu'à 75% de combustible comparé à un feu ouvert. Elle a remporté un prix spécial attribué par l'"International Council of Societies of Industrial Design".

DESCRIPTION

La cuisinière se compose de feuilles de métal laminé d'un millimètre d'épaisseur. La boîte en métal mesure 630 mm de long, 330 mm de large



trouve au milieu sert à préchauffer les casseroles. Ils mesurent respectivement 180 mm, 110 mm et 130 mm de diamètre. La cheminée s'adapte à l'ouverture de 110 mm de diamètre et mesure la hauteur nécessaire pour évacuer les fumées hors de la maison. On peut l'ouvrir ou la fermer en manœuvrant un clapet.

La boîte à feu consiste en un cylindre extérieur qui mesure 200 mm de diamètre et 175 mm de haut, et en un cylindre intérieur, fermé à son fond, qui mesure 130 mm de diamètre et 140 mm de haut. Le cylindre extérieur est placé sur la grande ouverture située sur la face supérieure. et les casseroles sont posées sur sa face supérieure. Le cylindre intérieur est fixé dans le cylindre extérieur par quatre petits tubes horizontaux qui traversent les parois des deux cylindres et qui laissent entrer l'air à l'extrémité inférieure du cylindre intérieur. Ces conduits ont un diamètre interne d'environ 6 mm et ils pénètrent la paroi du cylindre extérieur à mi-hauteur. A l'intérieur du cylindre intérieur, se trouve un disque perforé sur pieds qui sert de grille. Les pieds sont assez hauts pour laisser passer l'air sous la grille. Une hanse placée sur le côté du cylindre extérieur permet de vider les cendres.

Ces dimensions sont celles d'un prototype réussi. Elles peuvent être différentes, pourvu que les proportions soient respectées;

Il est fondamental que la superficie en coupe de la boîte plate ("la chambre d'évacuation") soit plus ou moins égale à la superficie plane de la cheminée. Le fonctionnement de cette cuisinière familiale va de soi. Il faut encore noter que la chaleur du foyer, et donc la vitesse de combustion est réglée par le clapet qui se trouve dans la cheminée.

AVANTAGES

Le principe de base de ce fourneau familial consiste à maintenir le feu et la fumée dans une boîte en métal posée à plat, le foyer se trouvant à une extrémité et la cheminée à l'autre. Les gaz chauds émanant du foyer passent dans la boîte avant d'être évacués par la cheminée, et les casseroles placées sur la boîte sont réchauffées avant d'aller sur le feu. A l'exception des orifices d'admission d'air, le foyer est fermé, ce qui se traduit par une combustion plus lente. Une plus grande quantité de combustibles est consommée entièrement et la fumée ne pollue pas la maison. On peut citer comme autres avantages le fait que la cuisinière laisse très peu de cendres; les casseroles sont amenées à la température d'ébullition plus rapidement que si elles étaient placées sur un feu ouvert avec la même quantité de combustible; tous les types de combustibles peuvent être utilisés à condition qu'ils soient secs; et de plus, la cuisinière est portative, légère, facile à démonter et à nettoyer et peut être placée à la hauteur désirée pour faire la cuisine. Sa fabrication est bon marché et l'on trouve les matériaux utilisés dans notre pays.

Ernest RUKANGIRA

Humour

Deux chanoines bavardent :

- ~ Vous croyez qu'on verra ça, avant de mourir, le mariage des prêtres ?
- ~ Oh! Nous, sûrement pas ! Mais nos enfants, peut-être...

HISTOIRES

L'histoire se passe au Congo belge. L'épouse d'un colon fait venir son boy et lui pose une question grave :

~ Dis donc, tu es bien sûr que tu n'es pas capable d'entrer dans notre chambre en pleine nuit et de nous couper en morceaux ? Est-ce que tu pourrais nous faire ça ?

~ Oh! non, maîtresse, proteste le boy. Pas moi! Mais je me suis arrangé avec le boy des voisins. Il s'occupera de vous et moi, j'irai à côté.

DROLES

Sur un toit du Kremlin, deux chats se rencontrent.

- ~ Miaou! Fait le premier.
- ~ Mi Ha Ho! fait le second.
- ~ Ou'est que tu dis ?
- ~ Tais-toi! J'apprends le chinois...



Un brave curé de campagne ramasse un cafard dans sa cuisine et tout peiné de le voir malheureux, il essaie de le consoler :

~ Evidemment, tu es noir, ce n'est pas drôle. Mais moi aussi. Il n'y a pas de quoi désespérer! Dis-moi ce qui te chagrine...

Et le cafard lui répond, l'oeil triste :
~ J'ai l'homme...



Quelque part en Afrique du Sud, un industriel au volant d'une Cadillac, traverse une petite ville à cent à l'heure. Tout d'un coup, il fait une terrible embardée et il fauche un groupe d'enfants noirs qui sortaient de l'école. Il y a du sang partout. C'est une véritable bouillie. Alors la police surgit. Un shérif s'approche du conducteur et il lui demande :

~ À quelle vitesse marchaient ces enfants lorsqu'ils ont heurté votre véhicule ?



Un statisticien rentre chez lui. Il dit à sa femme :

~ Je suis creuvé de travail. Mais j'ai obtenu le chiffre que je cherchais. Il y a un Français sur 428 qui mesure plus d'un mètre quatre-vingt dix...

~ Ouais, dit la femme. Et c'est toujours lui qui est devant moi au cinéma!



KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

«LA PHARMACIE DE KIGALI»
ET «SES SUCCURSALES»



SOCIÉTÉ RWANDAISE D'ASSURANCES

Boulevard du 9 Septembre
B.P. 324 - Tél. 3772 - 3776
KIGALI - RWANDA

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
AU SERVICE DU PARTICULIER ET DE L'ENTREPRISE

GRUPPE UNION DES ASSURANCES DE PARIS

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.
Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.
Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Encente de Kinyamateka

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
● Abonnement ordinaire: 1000 Frw.	● Burundi: 1500 Fbu.
● Abonnement étudiant: 800 Frw.	● Afrique } 3000 Frw. ou 1500 F. belges
● Abonnement de soutien: 1500 Frw.	● Europe } 60 Frs suisses
● Abonnement de groupe: 4000 Frw.	● Amérique } 3500 Frw. ou 35 \$ US
(5 personnes)	● Asie }

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
● B.C.R. N° 3778/92 Kigali	● Belgique: CCP 000 - 1495122 - 61
● Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	● Pierre Masson, Bruxelles
● Economats Généraux	● Suisse: CCP 17 - 2941 - 6,
● Gemeca (Père Louis Pien - Procure Kigali)	Revue DIALOGUE Rwanda
● Bureaux DIALOGUE (enceinte Kinyamateka)	R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse

D. VENTE AU NUMERO

Prix: 200 Frw.

Lieux: Librairie Caritas - Kigali; Hôtel des Diplomates - Kigali; Hôtel des Mille Collines - Kigali; ALIRWANDA - Kigali; Centre National de Pastoral St Paul - Kigali; Gare Routière - Kigali; Club Rafiki - Kigali; Librairie Universitaire - Butare; Centres Régionaux d'Information de l'ORINFOR.